

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2747 - MERCREDI 26 OCTOBRE 2016

SOMMET DE LUANDA

Vers l'entérinement
des conclusions du dialogue

Le sommet international sur la crise en RDC, qui s'ouvre aujourd'hui à Luanda en Angola, à l'initiative de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs, sous la supervision de l'ONU et de l'Union africaine, est d'une importance capitale pour le pays. Cette rencontre devrait fondamentalement lever quelques options en rapport avec la situation politique que vit la RDC avec, à la clé, l'accord politique issu du dialogue censé régir la période transitoire.

Face à la pression des occidentaux réclamant la tenue d'un nouveau dialogue plus inclusif intégrant l'opposition radicale et censé recadrer l'accord de la Cité de l'Union africaine jugé perfectible, les États de la région (Sadc-Cirgl) pensent faire cause commune pour défendre leurs intérêts respectifs. Cette rencontre, entend-on dire, n'a pas pour vocation de remettre en cause le contenu de l'accord politique tel qu'il a été conclu à la cité de l'UA.

Page 13



Les chefs d'État des pays membres de la Cirgl

CRISE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le malaise s'empare du système bancaire

Après l'installation d'un comité d'administration provisoire à la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac) le 31 mai 2016, la Banque centrale du Congo (BCC) a pris la même mesure à l'encontre de la Mecreco, un réseau réunissant une vingtaine de coopératives disposant des points de service dans six provinces de la RDC. Comme pour la troisième banque du pays mise sous tutelle administrative, la BCC a initié également des poursuites judiciaires contre

l'ancienne équipe dirigeante de la Mecreco pour des malversations signalées. Un plan de redressement de la coopérative devra être mis en œuvre ainsi que des mesures supplémentaires annoncées dans les 45 jours après la mise sous tutelle, a-t-on appris d'une source indépendante. Des mesures qui contribuent davantage à l'effritement de la confiance des Congolais en leur système financier.

Page 12



Deogratias Mutombo, gouverneur de la Banque centrale du Congo

SUD-KIVU

Bukavu secoué par un tremblement de terre

D'après les volcanologues et chercheurs du Centre des recherches scientifiques de Lwiro, il s'est agi d'un séisme d'une magnitude de 4.8 à l'échelle de Richter et d'une profondeur de 10 km qui s'est déclaré dans la nuit du 24 au 25 octobre à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu, et ses environs. De l'avis de ces scientifiques, l'épicentre de ce tremblement de terre se trouverait plus au nord-est de la province. Les secousses ont été ressenties autour de 1h30 (heure locale). Aucune perte en vie humaine ni aucun dégât matériel n'a été déploré. Ce tremblement de terre est le deuxième en l'espace d'environ un mois dans cette ville. Le dernier en date de magnitude 4.8 et dont l'épicentre se trouvait au Rwanda est celui intervenu le 23 septembre dernier et qui avait occasionné des morts et d'importants dégâts matériels.

Page 14

L'APRÈS DIALOGUE

La NSCC prévient sur une éventuelle crise institutionnelle

La Nouvelle société civile congolaise (NSCC) est d'avis que l'accord politique signé à la Cité de l'UA n'a rien résolu de fond concernant la crise que connaît le pays. La plate-forme prévient d'ores et déjà sur le risque d'une crise institutionnelle et constitutionnelle de légitimité que court la RDC dans un avenir proche à la suite de la non-organisation des élections présidentielle et législatives nationales, telle que préconisée par la Constitution d'ici fin de l'année 2016.

Elle fait savoir, par la voix de son coordonnateur Jonas Tshombela qui a tenu un point de presse le 24 octobre, que des institutions telles que le Sénat, les assemblées provinciales et les gouvernements provinciaux sont largement au-delà de leurs mandats. Une situation exacerbée par la non-tenue des scrutins dans les délais constitutionnels.

Page 14

ÉDITORIAL

Jungle

Rien ne décrit mieux le drame qui se joue présentement en Europe que le terme de « jungle » utilisé par les autorités et les médias français pour désigner le camp en voie de démantèlement à Calais, mais qui désigne tout aussi bien, sinon même plus, l'afflux des migrants vers les côtes de la Méditerranée occidentale, l'élévation de murs en béton couronnés de barbelés tout le long des frontières des pays de l'Est, l'instauration d'un climat délétère à l'encontre des peuples du Sud sur toute l'étendue du Vieux continent. Oui l'Europe est en train de devenir, sous nos yeux effarés, une jungle au sens propre du terme, c'est-à-dire une terre où règne la seule loi du plus fort, où les droits humains les plus fondamentaux sont délibérément foulés aux pieds, où le rejet de l'autre devient une politique collective.

Vue d'Afrique, où nous vivons, cette dérive est d'autant plus mal ressentie que l'Europe, la Vieille Europe qui se prétend un modèle de démocratie, est à l'origine directe de la crise qui la menace aujourd'hui. En effet si elle n'avait pas colonisé comme elle l'a fait l'Afrique et le Proche-Orient, si elle n'avait pas pillé pendant des siècles les ressources naturelles de ces régions, si elle avait aidé leurs peuples à se doter d'institutions stables, si elle n'avait pas mené tout récemment avec les Etats-Unis d'Amérique des interventions aussi absurdes que criminelles en Afghanistan, en Irak, en Syrie, en Libye elle ne se trouverait pas confrontée aujourd'hui à des problèmes internes qu'elle se révèle incapable de résoudre.

Il faut être à la fois très imbu de soi-même et très naïf pour croire que le déferlement des migrants s'arrêtera de lui-même. Provoqué par la misère, la guerre des religions, la montée de l'extrémisme sous toutes ses formes, il ne fera que s'accroître dans les mois et les années à venir. Tout indique même que le déferlement vers les grandes cités européennes d'hommes, de femmes, d'enfants à la recherche de libertés, de conditions de vie décentes, de sécurité personnelle et collective va s'accroître et provoquer sur toute l'étendue de l'Europe des tensions auxquelles les Etats se montreront incapables de répondre.

L'Histoire, ne l'oublions pas, fait toujours payer au prix fort les erreurs que commettent les hommes. Nous vivons aujourd'hui une nouvelle et tragique illustration de cette loi aussi vieille que l'humanité.

Les Dépêches de Brazzaville

SITUATION DANS LE POOL

La FMC entend organiser des journées de réflexion

Le premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC), Juste Bernardin Gavet, l'a annoncé le 22 octobre à Brazzaville au cours d'une conférence de presse. Prévues du 29 au 30 octobre à Brazzaville, ces journées de réflexion permettront à la FMC de réfléchir sur l'insécurité qui règne dans le département du Pool, afin de proposer des pistes de solution.

Pendant deux jours, les jeunes militants de la FMC réfléchiront sur cette affaire dite du Pool, qui ne cesse d'al-

menter les débats, et proposeront des solutions qui pourront permettre à cette partie du pays de retrouver définitivement sa paix et sa sécurité habituelles. « La Force montante congolaise organisera, les 29 et 30 octobre 2016, des journées de réflexion sur la situation du département du Pool. Journées qui auront pour but de susciter, en soutien à l'action du gouvernement de la République, un véritable élan de solidarité nationale autour de la lutte contre le terrorisme et les violences sous toutes ses formes », a précisé Juste Bernardin Gavet.

Dans son propos, le premier secrétaire de la FMC a condamné avec force, les actes de barbarie et déploré des pertes en vies humaines, des viols et autres actes terroristes dont sont victimes les populations du Pool.

Par ailleurs, elle dénonce le mutisme des organisations des droits de l'Homme face aux ninjas qui tuent, violent et mutilent les populations. Quant à la vie du parti, Juste Bernardin Gavet a rassuré que la FMC se porte mieux et se prépare pour tenir son 1^{er} congrès ordinaire qui, pour diverses raisons, se tiendra en 2017.

Firmin Oyé

L'association Adec invite les jeunes à oeuvrer pour la paix

Les Acteurs de développement et de la citoyenneté (A.D.E.C.), association œuvrant dans le cadre de la promotion des valeurs de paix et de la citoyenneté, ont convié les jeunes du département du Pool à la paix, ceci à l'occasion d'une messe de supplication dite le samedi 22 octobre en la paroisse St-Pierre Claver de Baongo dans le deuxième arrondissement.

« Nous sommes venus ici parce qu'on a voulu faire passer un message de paix. La paix est très importante dans un pays. Le problème du Pool peut être résolu par les enfants du Pool. Voilà pourquoi nous lançons cet appel à tous les jeunes de ce département de se joindre à nous pour promouvoir les valeurs de paix et de citoyen-

neté », a déclaré Guy Mbouala, l'un des membres de cette association. Le contexte actuel dans ce département nous contraint de travailler pour la paix avec détermination dans de plus brefs délais. Outre la dimension sécuritaire qui relève des instances républicaines habilitées comme la force publique, Jean Louis Pandou, membre de l'Adec, souligne que nul ne peut y parvenir s'il ne prend en compte les trois axes essentiels à savoir, le développement, la citoyenneté, la jeunesse.

Dans son homélie du 22 octobre, tirée des écritures de l'apôtre Jean 14 verset 25 à 31, l'abbé Charel Guy Philippe Mvouo Oyela vicaire de la paroisse St-Paul de Madibou (huitième arrondissement) a parlé de la paix que Jésus donne et laisse à ses disciples. Cette paix qui favorise le

bon voisinage et le vivre ensemble et sans laquelle on ne peut parler de l'évolution d'une nation ni même d'une famille.

« Jésus nous a laissé la paix, la paix véritable, celle qui consiste à donner du pain à celui qui a faim, de la santé à celui qui en a besoin, à donner à boire à celui qui a soif », a-t-il dit.

Le vicaire de la paroisse de Madibou s'est référé au philosophe grec Platon dans son célèbre ouvrage intitulé « La République » qui déclare qu'une jeunesse mal formée est un danger pour la société parce que, pour devenir responsable, il faut apprendre. L'abbé Charel Guy Philippe Mvouo Oyela a conclu son propos par le message de Jésus qui veut que les hommes vivent en paix pour la gloire de l'humanité.

Jean Jacques Koubemba

CRISE AUX PARTIS DU CENTRE

Les rénovateurs appellent les protagonistes au dialogue

Au cours d'un point de presse animé le 24 octobre à Brazzaville, le Pôle des rénovateurs du Centre, que coordonne Frédéric Lahouya, a lancé un appel à l'apaisement et exhorté tous les centristes au dialogue.

« Dans cette perspective, le Pôle des rénovateurs du Centre mènera, dans les plus brefs délais, les consultations auprès de toutes les plateformes du Centre en vue de s'accorder sur la dé-

marche commune », peut-on lire dans le mot liminaire introduisant le point de presse.

En outre, le Pôle des rénovateurs du Centre affirme s'inscrire dans la dynamique du développement par la préservation de la paix, de l'unité et de la cohésion nationale. « Il estime que les responsables de la troisième composante politique nationale marqueraient favorablement les esprits en contribuant efficacement à la résolution des problèmes socio-politiques et économiques auxquels le Congo

est confronté, en pensant d'ores et déjà aux échéances électorales qui pointent à l'horizon et non en versant dans les querelles de clochers », a conclu le conférencier.

Rappelons que les groupements et partis du Centre sont traversés par une crise aiguë consécutive au poste de coordonnateur général de cette plateforme. Une bonne partie des membres de cette famille politique récuse Jean-Michel Bokamba Yangouma, le coordonnateur général actuel.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Ely Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TIC

Congo-Télécom dévoile un premier prototype de maison connectée

Conçus par des innovateurs locaux, les équipements technologiques présentés par Congo-Télécom sont une gamme d'objets connectés, de télévision connectée avec un appel téléphonique vidéo ; de smart mobiles, de tablette et ordinateurs multi-services...

C'est un véritable réseau multi-écran et multi-service qui s'est invité dans nos maisons, confie Adoua Nguekeni, assistant manager Datacom. Le tout IP permet l'interopérabilité des objets du quotidien de la maison, rend interconnectable les objets, et facilite la diffusion des chaînes télé et les start-up.

Le Congo a organisé les 20 et 21 octobre les journées nationales de réflexion sur la fibre optique. En marche de ses assises, le ministre des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, a salué des avancées dans l'accessibilité des ménages congolais aux équipements technologiques. « Il s'agit ici de chercher à vulgariser une infrastructure fibre optique qui a été déployée sur l'ensemble de notre territoire. A côté de

cela, il s'agissait de voir avec tous les acteurs publics et privés comment nous pouvions optimiser cette infrastructure », a déclaré Léon Juste Ibombo au sortir d'une visite des installations de Congo-télécom, le 21 octobre dernier. Pour le ministre, les deux journées de réflexion sur la fibre optique ont permis à la communauté nationale d'avoir une vue globale de la situation et d'envisager un avenir serein dans ce secteur.

Acteur de la téléphonie mobile et fournisseur de l'Internet, Congo-Télécom veut devenir le spécialiste du pilotage des objets connectés. Pour y parvenir, elle a élargi sa gamme de produits et travaillé à l'intégration d'équipements divers. La société para-étatique veut aussi devenir un fournisseur de services, directement inté-



Une vue des objets connectés version Congo-Télécom (DR)

grés dans ses produits, et ainsi se rapprocher du consommateur final.

L'avènement de la fibre optique a rendu l'arrivée de la maison connectée possible,

nous confie un cadre de Congo-Télécom, avant d'ajouter « ce n'est pas encore totalement gagné ». « Le développement du numérique dépend de protocoles, de

standards non encore stabilisés et d'un business model globalement non défini », explique le technicien congolais.

Fiacre Kombo

FIN DE CARRIÈRE

La ministre du Tourisme souhaite une rallonge pour les cadres expérimentés

Près d'une dizaine des agents du ministère du Tourisme et des loisirs admis à la retraite ont été remerciés pour leur professionnalisme par leur ministre de tutelle, Arlette Soudan-Nonault, et le ministre de la Fonction publique, Aimé Ange Wilfrid Bininga. Au cours d'une cérémonie organisée la semaine dernière au Pefaco hôtel Maya Maya 5*, la ministre a manifesté son intention de retenir ces hommes d'expérience comme le prévoit la loi.

La ministre du Tourisme et des loisirs a exprimé sa vive émotion d'annoncer le départ à la retraite de certains agents de son département ministériel, tout en leur faisant part de son sentiment quant au travail qu'ils ont accompli 36 ans et 30 ans pour les uns et 25 ans pour d'autres, au sein de cette entité dont elle a aujourd'hui la charge de diriger.

« J'espère que de votre côté, vous avez pris du plaisir à servir votre pays en exécutant vos tâches tant dans les moments de joie que dans les moments de douleurs, pendant toutes ces années... Pour ma part, je sais maintenant que je pourrais faire appel à votre expertise en collaborant avec vous en toute confiance et en ayant l'assurance d'un travail de qualité dans la formation des jeunes qui viennent à votre suite », a précisé madame Arlette Soudan-Nonault.

Effectivement, certains retraités, ces hommes d'expérience, seront

proposés comme le prévoit les procédures de l'Etat, de rester aux côtés de la ministre, afin de poursuivre l'œuvre accompli tout en encadrant les jeunes nommés à certaines fonctions. « Je ne vous cacherai pas le petit pincement que j'ai eu au cœur de vous voir maintenant partir, mais pourtant, je voudrais que vous sachez que votre expérience est d'une grande utilité pour le ministère. C'est pour cela que votre départ ne doit pas être perçu comme une rupture dans nos rapports. Je compte sur vous pour nous rendre une petite visite assez rapidement, même avant que nous ne formalisions le fait que nous vous retenons comme le prévoit les mécanismes de l'Etat », a-t-elle conclu. Dans son adresse aux agents du ministère du Tourisme et des loisirs admis à la retraite, le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a indiqué que ces genres de rencontres sont généralement des occasions douloureuses, du fait qu'après une brillante carrière, ces braves travailleurs vont désormais se séparer d'une activité qui a occupé une bonne partie de leur vie. Ils ont consacré le plus de leurs années de vie à travailler pour la Fonction publique, à être au service de l'État et donc dévoués au service public. Il s'agit des moments douloureux, tant pour eux que pour l'administration publique. « Dans la vie du fonctionnaire, il y a trois moments : l'entrée dans la fonction publique ; le déroulement de la

carrière ; enfin la radiation des effectifs de la Fonction publique. La radiation peut intervenir du fait de la mort ; du fait d'un licenciement, mais également du fait de l'admission à la retraite. Vous avez là, l'occasion de vous séparer d'une partie de la crème du ministère du Tourisme, j'espère que vous êtes préparés à cette séparation », a déclaré le ministre de la Fonction publique. S'exprimant au nom de tous les retraités, Brice Pépin Djamboulth, a reconnu que c'est pour la première fois, dans l'histoire de ce ministère, qu'une telle cérémonie soit organisée en l'honneur de ceux qui ont terminé leur carrière de fonctionnaire. C'est une marque de reconnaissance, qu'il faut mettre à l'actif de madame Arlette Soudan-Nonault, le secteur du tourisme, en quelques mois, a connu de réelles avancées. Tel est le cas de : l'implantation des BIT à l'aéroport international Maya-Maya ; la construction de gîtes, celui du village Sossi est actuellement en construction ; la création de deux sites web pour mieux faire connaître les potentialités du secteur ; l'implémentation de la stratégie et du schéma directeur du tourisme par le démarrage du projet « Classement des établissements d'hébergement touristique ».

Bruno Okokana

OHADA

La 42^e session du Conseil des ministres s'ouvre par la réunion des experts



Pierre Mabiala (au milieu) ouvrant les travaux des experts (photo adiac)

Cette réunion d'experts, ouverte le 24 octobre par le président en exercice du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), Pierre Mabiala, se chargera de préparer les points qui seront débattus lors de cette 42^e session, prévue du 27 au 28 octobre à Brazzaville.

Jusqu'au 26 octobre, les experts de l'Ohada venus des dix-sept pays membres de cette organisation vont débattre sur deux points essentiels. En premier lieu, les experts de l'Ohada statueront sur le budget de l'institution, exercice 2017. Ils se chargeront, en effet, d'élaborer l'ébauche de ce budget qui sera adopté lors de cette session du Conseil des ministres. « Malgré la chute des cours des matières premières et bien d'autres difficultés conjoncturelles, la préparation du budget de l'Ohada pour l'exercice 2017 doit s'inscrire dans une politique de rigueur afin d'alléger, autant que possible, le fardeau de la charge contributive de nos concitoyens », a souligné le président du Conseil des ministres de l'Ohada, Pierre Mabiala.

Une fois adopté, ce budget permettra à cette organisation panafricaine de poursuivre ses actions et réaliser un certain nombre d'objectifs courant 2017.

En dernier ressort, les experts de l'Ohada vont examiner le rapport du budget 2015, réalisé par le commissaire aux comptes.

Firmin Oyé

CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement adopte le projet de loi sur le statut de l'opposition

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Mardi 25 Octobre 2016 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Cinq (05) affaires et deux (2) communications étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- Cinq (5) projets de loi au titre du Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Une (1) communication au titre du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones ;
- Une (1) communication au titre du Ministère des Postes et Télécommunications.

I/- Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local.

Prenant la parole pour présenter les cinq (5) projets de loi soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil des Ministres, M. Raymond Zéphirin MBOULOU, Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local, a d'emblée rappelé leur importance. En effet, il s'agit de la mise en place des instruments de régulation de la démocratie de la Nouvelle République consacrée par le référendum du 25 Octobre 2015.

Les textes en examen ont pour objet de donner aux institutions nées de la Constitution promulguée le 06 Novembre 2015 leur caractère pleinement inclusif, tel que voulu par le souverain primaire, à savoir le peuple congolais.

Dans son discours d'investiture prononcé le 16 Avril 2016, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, avait indiqué ce qui suit : « la mise en œuvre de la nouvelle Constitution (...) nous permettra d'aller plus loin dans la rénovation de l'administration publique et de sa gouvernance, dans la pratique de la démocratie, dans la modernisation de la vie politique et de ses mœurs ».

Ainsi, les textes examinés ce jour s'inscrivent non seulement dans la droite ligne des obligations constitutionnelles de mise en place des institutions et mécanismes prévus par la loi fondamentale de notre pays, mais sont également la traduction pratique de l'engagement solennel pris par le Chef de l'Etat d'approfondir la démocratie participative dans notre pays, et ce afin qu'aucun citoyen ne se sente exclu ou marginalisé dans la Cité.

Après cet exposé global des motifs, le Ministre de l'Intérieur a abordé chacun des textes en examen.

1-Projet de loi portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques.

Ce projet de loi organique est initié en application de l'article 62 de la Constitution, et a pour objet de reprendre, de renforcer et de compléter les dispositions de la loi n°21-2006 du 21 août 2006 sur les partis politiques.

Le texte en examen consacre la liberté totale de création des partis, groupements et associations politiques. Il précise les modalités complémentaires de financement, les conditions de création, de régulation des partis et groupements politiques ainsi que celles de leur dissolution.

Le projet de loi organique entend doter le pays d'une législation propre à assurer, dans une démocratie en construction constante, le respect par les partis politiques de leurs statuts, et de prémunir notre pays de pratiques non conformes à l'idéal démocratique consacré par nos textes et notre jurisprudence politique.

Après examen et discussion, le projet de loi portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques a été approuvé par le Conseil des Ministres. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

2-Projet de loi déterminant le statut de l'opposition politique.

Conformément à l'article 63 alinéas 1 et 3 de la Constitution, le texte soumis à l'examen du Conseil des Ministres a pour objet de donner à l'opposition un statut propre au renforcement et à la consolidation de la démocratie pluraliste.

Après avoir rappelé que les membres de l'opposition politique jouissent de toutes les libertés publiques garanties par la Constitution, le texte présenté par le Ministre MBOULOU prévoit notamment :

- Les conditions d'exercice d'une Opposition responsable, républicaine et soucieuse d'inscrire son action et son objectif de prise du pouvoir par des moyens pacifiques et légaux ;
 - Les modalités de consultation de l'opposition sur les questions d'intérêt national, tant par le Président de la République que par les autres institutions de l'Etat ;
 - La création d'une fonction de représentation et d'institutionnalisation de l'opposition incarnée par un leader appelé Chef de l'Opposition politique ;
 - Les modalités de détermination de la personnalité appelée à être portée à la fonction de Chef de l'Opposition politique. Elles seront les suivantes : sera désigné Chef de l'Opposition, le responsable du parti politique de l'opposition ayant obtenu le plus grand nombre d'élus à l'Assemblée Nationale, après le parti ou le groupement politique majoritaire ;
 - Les conditions matérielles, avantages et moyens logistiques mis à disposition du Chef de l'Opposition politique seront déterminés par décret en Conseil des Ministres
- Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi portant statut de l'opposition politique. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

3-Projet de loi portant loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil National du Dialogue.

Conformément à l'article 227 de la Constitution, le projet de loi organique soumis à l'examen du Conseil des Ministres, organise et précise les modalités de fonctionnement de cette institution placée sous l'autorité du Président de la République.

Le Conseil est composé :

- de membres de droit (les Présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale, le Premier Ministre, les anciens Présidents de la République, les anciens Premiers Ministres, le Chef de l'Opposition politique, etc.) ;
- de membres désignés par décret en Conseil des Ministres parmi les représentants des partis politiques, des Congolais de l'étranger, des représentants des institutions tant nationales que locales, et de toutes personnes qualifiées.

Le Conseil National du Dialogue est une institution d'inclusion, de débat et de recherche de consensus sur les grandes questions d'intérêt national.

Le projet de loi organique précise les modalités de convocation, de fonctionnement du Conseil National du Dialogue ainsi que celles de la transmission de ses avis et suggestions au Président de la République.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi portant loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil National du Dialogue. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

4-Projet de loi portant loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil Consultatif des Sages et des Notabilités traditionnelles.

Prévue à l'article 230 de la Constitution, l'institution de ce Conseil consacre la prise en compte, dans l'espace démocratique et constitutionnel classique, de ce que nos traditions ont de plus solide, à savoir les royautés traditionnelles reconnues au Congo, les chefs coutumiers et les sages.

Ce Conseil aura pour mission de transmettre à celui-ci des avis sur la gouvernance démocratique, culturelle et sociale de l'Etat, ainsi que des suggestions au Gouvernement.

Il est composé :

- de membres de droit : les Rois MAKOKO, Mâ LOANGO, MBAYA, la Reine NGALIFOUROU, les chefferies traditionnelles et les présidents des sages de chaque département.
- de membres désignés par décret en Conseil des Ministres

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi portant loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil Consultatif des Sages et des Notabilités traditionnelles. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

5-Projet de loi portant loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil Consultatif de la Société civile et des Organisations Non Gouvernementales.

Prévue à l'article 238 de la Constitution comme une innovation majeure, l'institution d'un Conseil Consultatif de la Société Civile et des ONG, a pour objet de permettre à ces organisations, individualités et groupements non politiques d'émettre des avis sur les questions liées à la participation des citoyens à la vie de la Nation, en vue de la promotion des droits, libertés et autres valeurs républicaines.

Placé sous l'autorité du Président de la République, le Conseil émet des avis et suggestions qui sont transmis au Chef de l'Etat.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi portant loi organique déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil Consultatif de la Société civile et des Organisations Non Gouvernementales. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

II/- Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones.

Prenant à son tour la parole, M. Pierre MABIALA, Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des peuples autochtones, a informé le Chef de l'Etat ainsi que les Membres du Gouvernement de la tenue à Brazzaville du Conseil des Ministres de la Justice et des Finances des pays membres de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA en sigle).

Cette réunion, consacrée aux questions budgétaires, se déroulera du 27 au 28 octobre 2016. Elle est précédée, depuis ce lundi 24 octobre, par la réunion des Experts. Il a rappelé que notre pays, qui préside cette instance au titre de l'année 2016, a organisé une précédente session du 13 au 17 juin derniers.

III/- Ministère des Postes et Télécommunications.

M. Léon Juste IBOMBO, Ministre des Postes et Télécommunications, a rendu compte aux Membres du Conseil des Ministres du déroulement du 26ème Congrès de l'Union Postale Universelle (UPU), qui s'est tenu à Istanbul (Turquie) du 20 septembre au 07 octobre 2016.

A la tête de la délégation représentant le Congo, le Ministre IBOMBO, a pris part à ces travaux, qui ont, entre autres, abouti :

- A l'adoption du budget de l'Union pour la période 2017-2020 ;
- A l'approbation d'une nouvelle approche technique de l'Union, dite Stratégie Mondiale d'Istanbul ;
- A la reconduction des deux dirigeants du Bureau International ;
- Au renouvellement du Conseil d'Administration et du Conseil d'Exploitation ;
- A la participation du Ministre à un Panel ministériel le 04 octobre 2016.

Enfin, le Ministre IBOMBO a indiqué que le prochain Congrès de l'UPU se tiendra à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 12h10.

Fait à Brazzaville, le 25 octobre 2016

**Thierry MOUNGALLA/-
Ministre de la Communication et des Médias
Porte-parole du Gouvernement.**

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Les visites à domicile démarrent à Brazzaville

Le directeur départemental de la santé, le Dr Dominique Obissi, a lancé officiellement le 25 octobre, le démarrage du programme communautaire des visites de porte à porte dénommé « Arc-en-ciel », deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS II), cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale.

L'objectif visé est d'identifier les problèmes de la population dans les ménages et d'inciter cette dernière à fréquenter les Centres de santé intégrés, par le biais des équipes de relais communautaires. Le programme est expérimenté cette année dans quatre arrondissements de Brazzaville: Makélé-kélé, Madibou, Baongo et Mfilou. Les équipes de relais se déplaceront de domicile à domicile dans divers volets, munis de jetons différents. Ceux-ci permettront aux patients de recevoir d'urgence les soins gratuits dans les centres de santé. Les volets concernés sont notamment ceux de l'hygiène et assainissement avec pour jeton de couleur verte; le paludisme : de pourpre; la planification familiale : rose; la santé de la mère : bleu; le suivi de la croissance et de la nutrition : orange; la vaccination : jaune et ceux qui voudrions avoir l'information sur l'organisation des services de santé avec diffé-

rents prix: la couleur blanche. En effet, la cérémonie du lancement officiel du programme communautaire a été marquée par l'allocution du directeur départemental de la santé, le Dr Dominique Obissi, et la remise symbolique des kits aux équipes de relais communautaires.

Ce dernier a expliqué que le Pdss a été mis en œuvre en 2008, par le Congo et la Banque mondiale, en vue d'améliorer la santé des populations congolaises.

De 2012 à 2014, poursuit-il, un projet pilote basé sur l'achat des services a été lancé dans les départements du Pool, des Plateaux et du Niari. En 2015, un nouveau projet appelé le PdssII fut lancé dans le but d'améliorer la santé maternelle et infantile au Congo.

« Ce programme avait prévu un certain nombre d'interventions notamment: le ciblage des indigents ainsi que la visite à domicile que nous lançons ce



jour », a-t-il conclu.

Au terme de la cérémonie, Ela Touloulou, formatrice des relais communautaires, a indiqué : « les kits remis ce matin aux équipes

de relais permettent à ces dernières d'atteindre un certain nombre de familles, car elles ont la charge d'orienter chaque ménage vers un centre de santé. Ces patients seront reçus gratuitement avec un accueil différent grâce à ces jetons remis par l'équipe de relais ».

Lydie Gisèle Oko

GABON

L'opposition visiblement divisée

Quelques semaines après avoir été lancé, l'appel au dialogue du président de la République, Ali Bongo vient enfin de trouver une oreille favorable. L'un des partis ayant soutenu Jean-Ping vient de répondre positivement à cette invite.

Jusqu'ici, tous les partis politiques ayant soutenu Jean-Ping avaient fait bloc en s'opposant farouchement à l'appel au dialogue lancé par le président gabonais après sa réélection. René Ndemézo'o Obiang, ancien directeur de campagne de Jean Ping a choisi la démarche contraire. Il a dit « oui » au dialogue convoqué par le pouvoir. Il estime qu'il faut « se parler les yeux dans les yeux », afin de désamorcer la crise post-électorale sans précédent que vit le Gabon. Toutefois, cette décision ne fait pas l'unanimité. L'Union nationale qui a également soutenu Jean Ping est restée sur sa position. Son président Zacharie Miboto a affirmé que la démarche d'Ali Bongo était une simple manœuvre de division. « Il a attendu la fin de son mandat pour voler à nouveau la victoire. Et c'est là qu'il dit qu'il tend la main pour aller légitimer son pouvoir. Nous ne pouvons pas accepter ce dialogue », a-t-il rétorqué.

Le candidat malheureux de la présidentielle du 27 août dernier, Jean Ping, qui ne reconnaît toujours pas la victoire d'Ali Bongo, a récemment indiqué qu'il organisera un dialogue inclusif. Ali Bongo, de son côté, a chargé son gouvernement de préparer le dialogue qui abordera tous les sujets.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE CENTRALE

Le Cameroun abrite le 2^e Forum africain du pétrole et du gaz

A l'initiative de l'agence Rhema Service et sous le parrainage du ministre de l'Energie et de l'Eau, le Dr Basile Atangana Kouona, la deuxième édition du Forum Cameroon Oil & Gas Lunch 2016 se tient du 27 au 28 Octobre à Yaoundé.

Fort du succès de la première réunion inaugurale qui s'est déroulée en mai 2015 à Douala, cette seconde édition, très attendue, ambitionne de cerner et d'examiner les principales préoccupations des acteurs du secteur pétrolier et gazier au Cameroun et dans la sous-région.

Organisé sur le thème, « Les investissements dans le secteur du raffinage, du stockage, du transport et de la distribution des produits pétroliers en Afrique centrale : Enjeux et

défis » le Forum Cameroon Oil & Gas Lunch 2016 entend également apporter d'importants éclairages sur la connaissance des acteurs de l'aval pétrolier au Cameroun et en Afrique Centrale.

Bien plus, la rencontre d'experts nationaux et internationaux permettra de partager les connaissances, d'examiner les aspects techniques, juridiques, économiques, financiers, environnementaux, sans oublier le rôle et la responsabilité de chacun, ainsi que sa contribution au développement durable du secteur, en vue d'une participation efficiente à l'édification d'un Cameroun voire d'une sous-région émergente. Les autres thèmes abordés sous l'angle du marché sous-régio-

nal concernent l'innovation et l'anticipation des besoins dans les domaines du raffinage, du stockage, du transport, du financement, de la fiscalité, de la formation, des ressources humaines, de la gestion durable des ressources disponibles, etc.

Des intervenants de renom ont d'ores et déjà donné leur accord de principe pour animer les différents thèmes retenus. Les objectifs attendus de cette rencontre sont de deux ordres : Contribuer à la satisfaction des besoins énergétiques grandissants d'un continent en pleine croissance ; anticiper sur les exigences futures des moteurs automobiles et des industries, en rapport avec les évolutions technologiques.

Y.R.Nz.



L'école consulaire de Pointe - Noire, ESCIC, donne la possibilité aux bacheliers d'être diplômés de l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM) de Paris. Un cycle entièrement en anglais avec des enseignants qualifiés, expérimentés et multiculturels.

La rentrée de la promotion 2016 - 2017 est prévue pour le 24 octobre 2016. Les inscriptions se poursuivent en :

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM / France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS (IFAM).
- Master of Business Administration, MBA (diplôme de ESLSCA / France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH (diplôme de ESLSCA).
- Master en Contrôle de Gestion, MCG (diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement, MQHSE (ITESCIA).
- Master en Management des organisations (ESLSCA).

Tél : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 - escicinfo2013@gmail.com ; site web : www.escic-cg.com

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Des femmes d'affaires congolaises en+++ visite de prospection au Rwanda

Sur initiative de l'ambassade du Congo au Rwanda, une délégation de femmes congolaises évoluant dans le secteur privé a effectué une visite de prospection à Kigali du 16 au 19 octobre

Les dirigeantes œuvrant dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, des TIC, de l'événementiel ainsi que du commerce et des services ont pu avoir diverses audiences auprès de diverses autorités rwandaises durant leur séjour dans la capitale rwandaise. « Le Rwanda est un pays vraiment ouvert aux affaires. Ils appellent massivement les investissements étrangers sans distinction de pays. Leur changement de langue du Français vers l'Anglais fait qu'ils sont ouverts à l'Afrique de l'Est », explique Yana Loemba Delho, DG de NBY immobilier SA, une agence immobilière congolaise.

Les chefs d'entreprise ont pu rencontrer le secrétaire général du ministère du commerce et de l'industrie, la ministre de la Culture et la ministre du genre et de la promotion de la Famille, la Fédération du secteur privé, le Rwanda Development Board, sorte de Centre de Formalités des Entreprises Rwandais. Elles



La ministre de la Culture et des Sports du Rwanda, Julienne Uwacu, à gauche, Guy Nestor Itoua, ambassadeur du Congo au Rwanda, au centre, avec la délégation des femmes d'affaires congolaises à Kigali. (DR)

ont en outre pu visiter des entreprises et unités de production rwandaises. « Cette opportunité a permis de rencontrer des personnes vraiment actives

dans la vie économique rwandaise, ce qui facilitera probablement des échanges fructueux à l'avenir car en tant que directrice d'une agence

immobilière au Congo, j'ai la vision de m'étendre mais il me manquait un pays souple

en terme d'implantation, de taxes, de douanes etc. », détaille Yana Loemba Delho.

La mission des femmes d'affaires congolaises est la première d'une série à venir à l'ini-

tiative de l'ambassade du Congo au Rwanda, très engagée dans la diplomatie économique. « J'encourage beaucoup le secteur privé congolais à venir voir ce qui se passe au Rwanda pour ensuite développer des joint-ventures et autres partenariats mutuellement avantageux pour les hommes et les femmes d'affaires rwandais et congolais, profitant de la bonne qualité des relations entre nos deux pays. Nous allons organiser avec les chambres de commerce, les opérateurs économiques et les autres forces vives œuvrant dans le secteur privé, d'autres missions économiques. Le Rwanda a de l'expertise en matière agricole et manque d'espace et d'eau. Le Congo a suffisamment d'espace non encore exploité et le pays est bien arrosé en terme d'eau. Ces atouts mis ensemble, pourraient être au centre des projets agricoles conjoints d'envergure africaine et mondiale », souligne l'ambassadeur du Congo au Rwanda, Guy Nestor Itoua.

Camille Delourme

 **CFAO MOTORS**
cfagroup.com

POINTE-NOIRE
📍 : 13 Rue Côte Maléve
☎ : +242 05 313 2997
☎ : +242 05 550 1778

BRAZZAVILLE
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso
☎ : +242 05 313 2998
☎ : +242 05 504 9333

Conçu pour durer
et endurer.


TOYOTA

CENTRAFRIQUE

Bangui entre ville morte et tirs nourris

Le 24 octobre, la capitale centrafricaine est restée paralysée suite au mot d'ordre de ville morte lancé par le groupe de travail de la société civile pour réclamer le retrait des Casques bleus.

Depuis 6h du matin, des tirs ont été entendus dans la capitale pour disperser les manifestants. De sources concordantes, huit corps dont quatre femmes et quatre hommes ont été transportés dans les morgues de la capitale.

Les commerces ont été fermés à travers la ville et les patrouilles de la Minusca ont été limitées. Les barricades érigées sur les artères de la capitale et les pneus brûlés, empêchant toute circulation, ont montré que le mot d'ordre a été suivi dans tous les arrondissements de Bangui. « On peut compter au total 15 barricades, sur les axes Bimbo-Petevo en allant

vers Kolongo. Il n'y a pas de circulation. Tous les commerces sont fermés, le marché est vide. C'est très tôt ce matin que certains commerçants avaient ouvert leurs portes mais vers 6 heures, tout a été fermé, même les poussettes ne circulent pas », témoigne un manifestant du 6^e arrondissement de Bangui.

Malgré l'appel du gouvernement lancé par le Premier ministre au travail, l'administration est restée paralysée. Certains hôpitaux comme l'hôpital communautaire de Bangui ont un accès très difficile à cause des manifestants. Jusqu'à 9h GMT, la situation n'était pas encore maîtrisée par les forces onusiennes et les forces de sécurité intérieure qui continuaient de les disperser par des tirs à gaz lacrymogène et à l'arme légère. Ce mot d'ordre n'a pas été respecté au PK12, ainsi que dans

la majorité des villes des provinces. Pendant qu'à Bangui les habitants sont restés cloîtrés, à Bossangoa, la population a célébré la journée mondiale des Nations unies. Outre la psychose, les villes de Boali et de Bambari n'ont également pas été affectées par cet appel. Même constat à Nzako, où ce mot d'ordre a été timidement observé. Plusieurs autres villes des provinces n'ont pas observé le mot d'ordre.

La société civile avait lancé une pétition depuis six jours pour réclamer le retrait des forces onusiennes, accusées de passivité face aux violences dans le pays. La Minusca avait rejeté les accusations et les déclarations contre ses troupes. Cette ville morte intervient après celle dénommée «le temps de Béafrika » organisée en 2015 par la société civile.

Josiane Mambou Loukoula

CLIMAT : LA FRANCE SALUE L'AMENDEMENT DE MONTRÉAL ADOPTÉ AU RWANDA

Paris a salué l'adoption à Kigali par 197 pays, d'un amendement au protocole de Montréal, qui va permettre de stabiliser et réduire la consommation et la production du gaz hydrofluorocarbure (HFC), considérés comme de puissants gaz à effet de serre.

Fruit d'une longue négociation, ce protocole s'inscrit dans la dynamique de l'accord de Paris de décembre 2015. En effet, il le conforte en soutenant les objectifs de réduction de tous gaz à effet de serre, en vue de limiter le réchauffement global

en dessous de 2°C et parvenir à la neutralité des émissions d'ici à la fin du siècle.

La France a salué l'engagement de tous les pays à réduire leurs émissions, « sur la base d'un calendrier précis qui tient compte de la diversité des situations nationales ». De son côté, elle a déclaré qu'elle prendra toute sa part dans le soutien financier aux pays en développement pour les accompagner dans cette transition vers un monde sans gaz HFC.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

L'UE prévoit de conditionner son aide dans la lutte contre la migration illégale

L'Union européenne (UE) prévoit de conditionner son aide contre l'amélioration des conditions de surveillance des frontières à cinq pays africains dont le Nigeria, le Niger, l'Éthiopie, le Sénégal et le Mali. Un accord a été signé dans ce sens, le 20 octobre par les vingt huit Etats membres de l'UE, à Bruxelles.

L'UE compte négocier avec ces pays des accords migratoires plus efficaces contre l'arrêt des migrations. Ce qui leur permettra de bénéficier de son aide. Ces accords avec l'Afrique sont calqués sur celui qui lie l'UE et la Turquie. Elle appelle à « redoubler d'efforts pour endiguer les flux de migrants en situation irrégulière, en particulier en provenance d'Afrique, et pour augmenter les taux de retour ».

Le président français, François Hollande, a déclaré : « nous avons constaté que les accords avec la Turquie ont eu leur effet. Il y a un processus qui est aujourd'hui autant qu'il est possible, maîtrisé ». D'où la signature par l'UE des nouveaux accords avec l'Afrique. François Hollande a aussi confirmé les programmes avec ces 5 pays africains. « Il y aura également la mise à disposition des fonds prévus au sommet de la Valette pour les pays africains », a-t-il ajouté. Soit 2 milliards d'euros. L'objectif est d'obtenir des résultats concrets et mesurables dans la prévention de la migration illégale et le retour des migrants en situation irrégulière, rappellent les vingt huit, favorables à la création et à la mise en œuvre des moyens d'incitation « y compris le développement et le commerce ».

L'UE appelle à la mise en œuvre rapide des pactes migratoires. Plusieurs autres pays pourraient faire partie de la liste, notamment l'Égypte, le Pakistan, l'Afghanistan et le Bangladesh. Et s'il est vrai que la stratégie du pacte migratoire a été plutôt payante en Turquie, elle pourrait être plus complexe dans sa mise en œuvre en Afrique, où la plupart des pays seront loin - par manque ou malgré leur volonté-, de respecter certains principes de conditionnalité de l'aide.

Le président du Parlement européen, Martin Schulz, s'est dit opposé à « lier l'aide au développement à la politique migratoire, [pensant] beaucoup plus pertinent de la lier aux principes tels que le respect des droits de l'Homme ou la lutte contre la corruption ».

Noël Ndong



AON-02-FR/MASAHS/PL-SFS/UGP-2016 :

Acquisition de 4 véhicules 4X4 et 4 motos DT pour les CAS d'extension (Madibou, M'Filou, Djiri et Loandjili) du projet LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu de l'Agence Française de Développement (AFD), des fonds pour le financement du Projet Lisungui-Système de filets sociaux dans les zones d'extension. Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce don, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'« Acquisition de 04 véhicules 4X4 et 04 motos type DT pour 04 Circonscriptions d'action sociale (CAS) », constitués en un lot unique.
2. L'Unité de Gestion du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour la fourniture de 04 véhicules 4X4 et 04 motos type DT pour 04 Circonscriptions d'action sociale (CAS), constitués en un lot unique.
3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres nationales décrites dans les Directives en matière de passation de marchés de fournitures pour les projets financés par l'AFD.
4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Gestion du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 15 H 30.
5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA ou d'un montant

équivalent en monnaie librement convertible. Le paiement s'effectuera en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées Toutes Taxes Comprises (TTC) doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 24 novembre 2016 à 11 heures précises (heure de Brazzaville). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de 900 000 FCFA ou libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une caution bancaire, délivré par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC), jugée acceptable par le projet LISUNGI.

7. L'utilisation du modèle de garantie d'offre joint en annexe est obligatoire. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 24 novembre 2016 à 12 heures précises, heure de Brazzaville, à l'adresse indiquée ci-après: UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX, Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville (République du Congo)
Tél: (+242) 05 659 12 50
/ 04 044 80 24

Fait à Brazzaville, le 24 OCT 2016
Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA

UNICONGO VALIDE L'ÉTUDE SUR SON DÉVELOPPEMENT



La séance de restitution du rapport provisoire sur l'audit stratégique et organisationnel de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) a eu lieu le 18 octobre à Pointe-Noire en présence des adhérents et des experts du Bureau international du travail (BIT), son partenaire.

Sur la base d'une étude stratégique et organisationnelle d'Unicongo présenté par le Dr Sadjo Ousmanou, consultant international, Unicongo a fait l'audit complet de son organisation, et de son fonctionnement, en tenant compte de l'environnement socio économique du pays. Une remise en cause nécessaire qui va permettre de corriger les faiblesses afin d'être plus performant à l'avenir.

Après échanges et débats, la constance s'est dégagée sur la redynamisation de la structure principale de l'Union, c'est-à-dire son secrétariat général, pour une meilleure défense des dossiers, l'amélioration de la capacité

d'analyse du conseil d'administration et celle de la communication de l'organisation, pour la rendre plus visible dans le pays et pourquoi pas dans la sous-région « Nous sortons de cette séance de travail très satisfaits parce que l'audit qui est un regard extérieur dans toute organisation qui veut avancer permet de se remettre en cause et regarder l'avenir avec plus de sérénité. Nous allons nous approprier ce rapport pour regarder au niveau du conseil d'administration comment progressivement cela peut être mis en application » a dit Alphonse Missengui, vice-président d'Unicongo à la fin de la séance de travail.

Les jours à venir, les adhérents d'Unicongo vont se retrouver en conseil d'administration pour examiner entre autres les retombées de la séance de restitution avant la mise en place d'un calendrier de mise en application étapes par étapes des conclusions de l'atelier de restitution.

INFRASTRUCTURE

La mise en service de la ligne ferroviaire Addis-Abeba-Djibouti, un premier fruit important de la coopération sino-africaine en matière de capacités de production industrielle

La voie ferrée reliant Addis-Abeba à Djibouti a été récemment officiellement ouverte à la circulation, permettant à l'Éthiopie, ancienne civilisation des hautes terres de l'Afrique orientale, de bénéficier d'une liaison ferroviaire électrifiée vers le port de Djibouti.

La mise en circulation de ce chemin de fer apportera à l'Éthiopie, à Djibouti et à toute l'Afrique de l'Est, de nouveaux espoirs de développement et de prospérité. C'est aussi une action concrète illustrant les nouveaux concepts avancés par le président Xi Jinping pour les relations sino-africaines, à savoir le principe dit de « sincérité, pragmatisme, amitié et franchise » et la juste conception de la justice et des intérêts.

À l'invitation du gouvernement éthiopien, Xu Shaoshi, Président de la Commission nationale du Développement et de la Réforme, a participé à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, en tant qu'envoyé spécial du Président Xi Jinping, à la cérémonie d'inauguration du chemin de fer Addis-Abeba-Djibouti et célébré ce moment historique avec les peuples de ces deux pays.

Première ligne ferroviaire électrifiée en Afrique, ce chemin de fer destiné au transport de passagers et de marchandises a été construit par la Chine utilisant des technologies et équipements chinois. Il s'agit d'un des premiers résultats importants de la mise en œuvre des « Dix Programmes » de coopération annoncés par le

président Xi Jinping lors du Sommet de Johannesburg du Forum sur la Coopération sino-africaine, et d'un projet emblématique de la coopération sino-africaine concernant les « trois réseaux » et l'industrialisation en Afrique et les capacités de production industrielle. Malgré que l'Éthiopie, pays enclavé, ne soit riche ni en énergies ni en ressources, le gouvernement éthiopien poursuit la réforme et l'ouverture et œuvre à la coopération amicale avec la Chine. Le pays a été identifié par le gouvernement chinois comme pays pilote pour la coopération sino-africaine en matière de capacités de production industrielle. La construction d'un chemin de fer rapide desservant directement le port de Djibouti pour favoriser le développement économique et avoir un accès à la mer et plus largement au reste du monde est un rêve de longue date du peuple éthiopien et un choix naturel pour promouvoir la coopération sino-éthiopienne en matière de capacités de production industrielle et faciliter l'investissement chinois en Éthiopie. Dans le même temps, la ligne ferroviaire Addis-Abeba-Djibouti permet aussi au port de Djibou-

ti d'élargir ses champs d'action, d'être une plaque tournante régionale sur le plan logistique et de contribuer considérablement à la coopération mutuellement bénéfique entre les entreprises chinoises et Djibouti.

Avec cette nouvelle ligne ferroviaire, le temps de trajet entre Addis-Abeba et Djibouti sera de dix heures, au lieu de trois jours par la route, et les marchandises pourront ainsi être directement acheminées entre les deux endroits en une seule nuit, permettant de baisser considérablement les coûts logistiques et de rendre les deux pays plus attractifs pour les investisseurs. Ce projet créera en Éthiopie et à Djibouti des conditions propices aux investisseurs de Chine et d'autres pays, favorisera l'entrée d'un important capital étranger, stimulera le processus d'industrialisation dans ces deux pays, voire dans toute la région de l'Afrique de l'Est.

Il est aussi à noter que la Chine et l'Éthiopie ont également convenu de travailler ensemble, dans un esprit de développement inclusif, pour construire un corridor économique le long de la ligne ferroviaire, de redoubler d'efforts pour créer des parcs industriels le long de la ligne de chemin de fer et près du port, de promouvoir, grâce à ce chemin de fer, l'industrie et la logistique locales qui contribueront à une exploita-

tion indépendante et durable du chemin de fer, formant ainsi un nouveau pôle de croissance pour le développement économique et social de l'Éthiopie et de Djibouti. Le retard en matière d'infrastructures, le manque de ressources humaines spécialisées et le déficit de fonds sont les « trois goulots d'étranglement » qui ont longtemps entravé le développement de l'Afrique. Qui aide l'Afrique à se débarrasser de ces « trois goulots d'étranglement » l'aide sincèrement à réaliser l'indépendance économique et le développement autonome et durable. Belle illustration du soutien sincère de la Chine dans ces deux domaines, cette ligne ferroviaire est un des premiers fruits réalisés dans un pays pilote pour la coopération sino-africaine en matière de capacités de production industrielle. Depuis le Sommet du Forum sur la Coopération sino-africaine tenu en décembre dernier à Johannesburg, la Chine et l'Éthiopie ont conclu des accords de coopération d'une valeur de 2,981 milliards de dollars US, dont 1,725 milliards de dollars US sous forme d'investissement direct, soit 62,89% du montant total. La ligne ferroviaire Addis-Abeba-Djibouti, qui changera de manière radicale le développement économique et social des deux pays et apportera une grande contribution à la création d'emplois et à l'augmen-

tation des recettes fiscales dans les deux pays, constitue une voie qui mènera à la coopération gagnant-gagnant et au développement commun.

Aujourd'hui sur le continent africain, la coopération sino-africaine en matière de capacités de production industrielle s'accélère et le processus d'industrialisation entre dans une nouvelle phase. Outre le chemin de fer Addis-Abeba-Djibouti, la ligne ferroviaire moderne reliant Abuja à Kaduna au Nigeria et la ligne de Benguela en Angola, construits avec des technologies et des équipements chinois, sont officiellement entrés en service, et celle reliant Mombasa à Nairobi sera opérationnelle l'année prochaine. D'autres nombreux projets de coopération sont également réalisés sur ce continent avec le financement chinois, chemins de fer, routes, aéroports, ports, installations d'électricité, d'acheminement d'eau et de télécommunications. Auxquels s'ajoutent des parcs industriels et des zones économiques spéciales. La coopération sino-africaine en matière de capacités de production industrielle s'accélère et donne sans cesse de nouveaux résultats mutuellement bénéfiques, apportant une nouvelle contribution à la promotion du développement de la coopération sino-africaine.

Xinhua


BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

FONDATION O'DELLYA

Brunch dominical autour de la redynamisation du projet « pacte technologique »

Après la première approche lors de la campagne présidentielle au Congo, l'équipe du projet pacte technologique s'est réunie dimanche 23 octobre à Paris autour d'une dizaine de chefs d'entreprise congolais en France, afin de définir les prochaines étapes de redynamisation.



Brunch dominical autour de chefs d'entreprises congolais en France organisé par O'dellya à Paris (DR)

Au menu de la séance de travail, une interrogation unique : quelle ligne adopter pour susciter une adhésion nationale à ce projet qui ambitionne de donner à l'Etat congolais les outils nécessaires pour une gestion et un fonctionnement 2.0 pour accompagner sa croissance économique par l'outil technologique, ainsi que son développement autour de l'intelligence numérique ?

La première approche de présentation du pacte technologique s'était effectuée lors de la campagne présidentielle au Congo. Roland Chrisbel, président de la fondation O'dellya et initiateur du « pacte technologique » avait conduit une délégation chargée de sensibiliser au bien-fondé de ce projet, avec notamment pour cible privilégiée, les neuf candidats à cette élection.

Cette sensibilisation avait provoqué un grand débat. Elle avait suscité auprès de la quasi-totalité des neuf candidats une claire adhésion. Roland Chrisbel se souvient qu'une image se dessinait aux perspectives d'un système de gestion intégrateur garantissant à l'administration publique dans sa transversalité et à tous les autres secteurs du pays tant publics que privés: la transparence, la traçabilité, renforçant ainsi l'État de droit, et la crédibilité des institutions.

« Six mois après, il est temps de donner une nouvelle dimension à ce projet », constate l'initiateur. En ligne de mire, une relance qui se fera d'une façon organisée en collaboration avec le Réseau international des Congolais de l'étranger, en associant l'ambassade du Congo en France, les chefs d'entreprise et les porteurs de projets désireux d'aller investir au Congo. L'année 2017 a été retenue avec, en prévision, deux étapes décisives : une rencontre courant janvier et, dans la foulée, un voyage au Congo, « où nous envisageons qu'il se fasse sous l'égide de l'ambassade », confie Roland Chrisbel.

Pour Corine Marteau ayant déjà conduit une délégation de Congolais de France au Congo lors des festivités de la municipalisation accélérée de Sibiti 2014, plusieurs Congolaises chefs d'entreprise sont prêtes à participer à la mise en place du « pacte technologique » au Congo. « C'est dans le même esprit que le collectif des Congolais de France avait ouvert une maison d'informatique pour tous à Zanaga dans la Lékoumou », a-t-elle déclaré pour justifier son affirmation.

« Le RICE mettra à disposition son réseau », a promis Kader Christian Keita, secrétaire général du Réseau international des Congolais de l'étranger. « Nous finaliserons notre travail préparatoire par des ateliers en janvier 2017 ». Au cours de ces séances de travail à venir courant janvier, Kader Christian Keita compte bien que les participants viendront, en justifiant d'une véritable expérience de chefs d'entreprise prêts à aller investir au Congo.

Face aux vœux pieux, Eline Ndinga, consultante RH et à la tête du cabinet de recrutement NSRH Consulting, a estimé que « le pacte technologique est une aubaine de planification de la formation et la gestion des compétences au Congo ».

Sur le plan du financement des projets, « nous irons chercher les financements appropriés », a confié Laetitia Balou, créatrice du cabinet Leading Business Global Consulting. De son côté, Arnaud Guillaume Kouka, porteur d'un projet de start-up dans le tourisme au Congo, a envisagé de passer en revue les ressources naturelles de notre pays au service de la gestion du tourisme de masse.

Bel enthousiasme dominical entre les participants qui se retrouveront, dans une semaine, pour définir les différentes missions des organisateurs de la rencontre de janvier prochain.

Marie Alfred Ngoma

VATICAN

L'Eglise catholique réaffirme sa préférence pour l'enterrement

Le Vatican vient de publier une directive sur les normes chrétiennes des enterrements.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, l'Eglise catholique ne disposait pas jusqu'ici de normes sur les enterrements ou les incinérations, pratique peu fréquente en Afrique où elle pourrait pourtant faire irruption un jour. Fort à propos, alors que s'approche la Toussaint, l'Eglise reprecise qu'elle reste favorable à l'enterrement plutôt qu'à l'incinération des corps, très courante dans des pays d'Asie et dans d'autres religions qui ne disposent pas de cimetières. Mais, surtout, les catholiques rappellent que la mort ne doit pas faire l'objet d'interprétations philosophiques biscornues.

C'est pourquoi, la congrégation (ministère) pour la Doctrine de la foi, le gardien de la doctrine catholique comme son nom l'indique, a publié mardi un texte,

dont le titre en latin est « Ad resurgendum cum Christo », sur la sépulture des défunts et la conservation des cendres en cas d'incinération. Cette congrégation, où a sévi pendant plus de 20 ans le cardinal Joseph Ratzinger, le futur pape Benoît XVI, précise que l'Eglise réaffirme sa préférence pour l'inhumation des corps. Et qu'elle entend encadrer les modalités de conservation des cendres et des urnes funéraires.

Il s'agit de ces « vases » dans lesquels, dans les pays pratiquant l'incinération des corps, on conserve les cendres qui en résultent. L'Eglise n'entend autoriser ni la dispersion, ni la conservation à domicile de ces cendres, sauf dans des cas exceptionnels et en attendant qu'un lieu sacré puisse accueillir les restes d'un défunt.

« Pour ressusciter avec le Christ, il faut mourir avec le Christ », rappelle l'Eglise ca-

tholique. « La résurrection de Jésus est la vérité suprême de la foi chrétienne... Suivant la tradition chrétienne immémoriale, l'Eglise recommande avec insistance que les corps des défunts soient ensevelis dans un cimetière ou en un lieu sacré ». En procédant ainsi, souligne la congrégation, « l'Eglise confirme la foi en la résurrection de la chair et veut mettre l'accent sur la grande dignité du corps humain »...

Pour l'Eglise catholique, le corps humain n'est pas l'enveloppe dans laquelle est enfermée l'âme. Ni la mort, « l'anéantissement définitif de la personne » ou encore un moment de sa fusion avec la Terre ou avec l'univers ; pas plus qu'une étape dans un processus d'incarnation. La mort, c'est le retour de l'être créé auprès de Dieu, le Père éternel, en attendant la résurrection. Point barre.

Lucien Mpama

Une mafia nigériane en Italie

Une ancienne prostituée a dénoncé son souteneur nigérian permettant à la police de démonter tout un réseau dans le sud italien.

Les trottoirs de certaines localités se peuplent le soir venu de jeunes africaines, qui se mêlent aux traditionnelles péripatéticiennes venant, dit-on, d'Europe de l'Est. Qui sont ces jeunes femmes ? Comment arrivent-elles en Italie ? Comment, surtout, peuvent-elles poursuivre l'exercice d'un « métier » à risque où il n'est pas rare de retrouver à temps le corps sans vie de l'une d'entre elles ? Et le tout, alors que la police ne lésine pas devant les reconduites aux frontières manu militari !

La police italienne avait son idée sur la question. Désormais, elle travaille à éradiquer

le mal à la racine. Car les récits de ces jeunes femmes, lorsqu'elles consentent à parler, se recoupent toutes. Venues pour la plupart de Benin-City, dans l'Etat fédéré d'Edo (sud du Nigéria), ces jeunes femmes sont aux mains d'une véritable mafia qui leur fait franchir tous les obstacles avant d'atterrir sur le trottoir. En Italie (ou en France, ou en Hollande), les souteneurs commencent par leur arracher les passeports pour les empêcher de fuir.

Mais cela ne suffit pas. Pour mieux les maintenir dans la terreur, ils n'hésitent pas à menacer de mort les parents restés au pays. Et pour bien faire dans le sérieux de la menace, la police italienne a découvert que les jeunes femmes sont également soumises à un rite vaudou, les menaçant de mort

atroce si elles venaient à trahir le réseau. Mais cela n'atoujours pas suffi.

La semaine dernière, le procureur Carmelo Zuccaro de Catane (sud de l'Italie) a pu faire passer les menottes à 11 Nigériens écroués pour trafic d'êtres humains. C'est l'opération « Skin Trade » (commerce de peau) qui a permis leur arrestation et la découverte des pratiques de peur. « Beaucoup de femmes impliquées sont des mineures qui avaient très peu de choix. Ce sont les familles elles-mêmes qui ont envoyé certaines d'entre elles en Italie dans l'espoir d'une vie meilleure. Elles tombent ensuite dans les griffes des gangs, qui les contraignent à la prostitution », a indiqué le procureur de Catane.

L.Mp.



NECROLOGIQUE

La famille Ewango et amis annoncent aux parents de Kinshsa (RDC), de la Centrafrique (RCA), les agents de la Mairie centrale, du ministère de la Santé, du cabinet du 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale, aux membres du Comité central, aux fraternités et mutuelles « Les Copines et Amis intimes », le décès de Mme Ursule Ewango, survenu le 20 octobre, en France.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Ministère de la Fonction publique et
de la Réforme de l'État
Cabinet

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

NOTE D'INFORMATION

À L'INTENTION DES AGENTS CIVILS DE L'ÉTAT

Objet : Modalités pratiques du recensement des agents civils de l'État.

En application de la circulaire n°0221/PM-CAB du 2 septembre 2016, la première phase du recensement des agents civils de l'État sera lancée officiellement le 28 octobre 2016 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Cette opération concerne exclusivement les agents civils qui émargent au budget de l'État.

Le contrôle physique se déroulera :

-à Brazzaville : aux sièges des ministères, des institutions constitutionnelles, des établissements publics, de la préfecture, de la Mairie Centrale, des arrondissements et des structures publiques qui y sont implantées ;

-à Pointe-Noire : aux sièges de la préfecture, de la Mairie Centrale (Hôtel OTTINA), des arrondissements et des structures publiques qui y sont implantées.

-Dans les départements : aux sièges de la préfecture, de la Commune ou de la communauté urbaine et des districts ;

-à l'extérieur : aux sièges des représentations diplomatiques.

La fiche de contrôle est retirée personnellement par l'agent à recenser sur la présentation de la pièce d'identité.

Chaque agent remplit correctement sa fiche, qui est ensuite signée par son supérieur hiérarchique immédiat, puis par le responsable de la structure dont il relève.

Dans les cabinets, les signatures requises sont celles du conseiller administratif et juridique et du directeur de cabinet.

Dans les directions générales, les signatures requises sont celles du chef de bureau, du chef de service ou du directeur, puis celle du directeur général.

Dans les préfectures, communes, communautés urbaines et arrondissements, les fiches sont signées par le supérieur hiérarchique immédiat de

l'agent, puis par le préfet, le maire ou l'administrateur-maire, selon le cas.

Dans les sous-préfectures, les signatures exigées sont celles du chef de village et du sous-préfet.

Chaque agent doit obligatoirement joindre les pièces ci-après :

- une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- une carte photo d'identité format 4x4 ;
- un bulletin de salaire récent ;
- une copie du texte de recrutement ;
- une copie de la première note de prise de service ;
- une copie de l'arrêté de dernière promotion ;
- une copie du diplôme justifiant le grade actuel ;
- une copie de la note d'affectation ou de nomination au poste de travail actuel ;
- une copie de la note de mise en stage, en détachement, en disponibilité ou en congé de longue durée, le cas échéant ;
- une copie de l'acte de mariage, le cas échéant ;
- l'original de l'attestation de présence au poste.

Aucune fiche ne devrait être remplie par une tierce personne au profit des agents non présents à leur poste de travail.

Tout supérieur hiérarchique qui couvrirait un agent déserteur ou fictif, s'exposera aux sanctions disciplinaires et pénales prévues par la réglementation en vigueur.

Fait à Brazzaville, le 22 octobre 2016

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État



Aimé Ange Wilfrid BININGA

Aimé Ange Wilfrid BININGA

TOURISME

Arlette Soudan-Nonault lance le premier circuit touristique de Brazzaville

Le premier tour inaugural de la ville de Brazzaville organisé par l'Office national du tourisme, a eu lieu, le samedi 22 octobre en présence de madame le ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault. Ce circuit prévu tous les samedis est un atout pour permettre aux Brazzavillois de changer leur logiciel mental.

Guidé par Brice Pépin Djamboulth, dorénavant, tous les samedis, les Brazzavillois et autres étrangers pourront visiter la ville capitale à travers un circuit touristique organisé par l'Office national du tourisme.

Pour cette journée inaugurale, le tour a connu le circuit ci-après : Papa Gaz, Préfecture de Brazzaville, Cour constitutionnelle, Palais des congrès, ministère des Affaires étrangères, stade Alphonse Massamba Débat, autoroute de l'aéroport Denis Sassou N'Guesso, place de la République, avenue de l'OUA, pont du Djoué, Cataractes, Square de Gaulle, Case de Gaulle, pont du 15 août 1960, hôtel de ville de Brazzaville, Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Fresques historiques, place de la Gare, cité industrielle de Mpila, keba na virage, Viaduc, stade Olympique de Kintélé, université Denis Sassou N'Guesso, mille logements..., avec quelques arrêts à certains sites tels que Cataractes, Case de Gaulle, hôtel de ville de Brazzaville, Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza,...

A l'issue de ce circuit, madame le ministre du Tourisme et des loisirs, a expliqué que ce tour a lieu comme cela se tient dans toutes les capitales du monde qui vendent

billé aux images du ministère du Tourisme et de l'office. Donc les billets sont en vente pour les particuliers, les groupes, les collectivités au niveau du bureau d'information touristique

Trois experts français émus du circuit touristique

Venus pour une mission d'expertise à Brazzaville et à Pointe-Noire sur la filière hôtellerie, restauration et tourisme, trois experts français qui

de Gaulle tout comme au Mémorial Pierre-Savorgnan- de Brazza, Patrick Pegorareau a jugé cette visite de très émouvante. « Très émouvante cette visite qui rapproche davantage nos deux pays ».

Quant à Mack Flecher de l'académie de Lyon, « Nous gardons une très bonne impression sur Brazzaville, avec un parc hôtelier et un environnement touristique de très grande qualité, notamment avec le fleuve Congo qui va avoir une attraction moderne ; des belles infrastructures. C'était pour nous un moment assez exceptionnel de passer par la Case du général de Gaulle et le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, qui est un très bel endroit. Merci au peuple congolais. »

Même chose pour Daniel Goradeau, chef d'un établissement de Lyon, un lycée hôtelier qui forme à la fois des jeunes lycéens et des jeunes apprentis sur les métiers d'hôtellerie-restauration pour la France. « Ce circuit touristique est particulièrement agréable et impressionnant. En un tour de car, nous avons eu la possibilité de voir les grandes constructions, les grands sites de Brazzaville, notamment la Case du général de Gaulle, le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, les grands bâtiments abritant les différents ministères du pays... C'était très impressionnant et très instructif. Merci. »

Bruno Okokana



Photo de famille à l'issue du circuit touristique (DR)

un tourisme, une destination. En effet, le ministère du tourisme et des loisirs a voulu mettre un outil de plus sur le marché du tourisme congolais, sur le marché du loisir. D'où, Arlette Soudan-Nonault, a lancé l'invite à toutes les agences de voyage qui ont l'agrément délivré par le ministère du Tourisme, entendu que cela répond à un cahier des charges.

« Aujourd'hui, ce n'était que l'un des premiers tours Brazzaville avec le car du ministère, ha-

de Brazzaville (BIT), ainsi que les réservations. J'invite donc les Congolais à s'en approcher. J'invite chacun de nous à venir vivre cette expérience. Il y a un tarif pour les adultes, pour les jeunes, pour les tout-petits et la gratuité de 0 à 4 ans. Donc n'hésitez pas, ça nous permet d'avoir du loisir, de l'occupation saine, de la découverte, de la maîtrise de notre propre pays », a déclaré madame le ministre.

ont foulé pour la première fois le sol brazzavillois ont réagi sur cette visite touristique inaugurale.

Patrick Pegorareau, inspecteur d'académie sur la ville de Lyon, présent à ce circuit inaugural, a dit d'après ce qu'ils ont pu constater tout au long de cette visite, ce circuit est indispensable afin de permettre à tout le monde de développer la connaissance du potentiel touristique de la ville et ses alentours, qui sont énormes. Disant un mot sur les passages à la Case

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Coupe de France, 6^e tour

A la peine en championnat, Sedan et Hugo Konongo se donnent un peu d'air en Coupe en battant Tinquieux (DHR) sur le score de 3-0. L'Olympique de Saumur (DH) créé l'exploit face à La Roche (CFA2) en s'imposant 3-1 avec un but d'Owen Itoua.

Grosse déception pour l'AS Cozes et Lys Mouithys (CFA 2), éliminés par Saint-Pantaléon-de-Larche (DHR) sur le plus petits des scores. Titulaire, Mouithys a placé une tête au ras du poteau à la 49e. En déplacement à Doazit (District), Bergerac (CFA) et Damien Mayenga se qualifient après prolongations (3-2).

Blanstel Koussalouka et le CA Bastia se qualifient face au GC Lucciana (0-0), puis 4-2 aux tirs au but).

Sans Dalnath Miatoudila, Viry-Châtillon prend l'ascendant sur Mantes (2-0). Les deux formations évoluent en CFA.

Montceau-les-Mines (CFA) et Christopher Missilou sont éliminés à Selongey, qui évoluent en CFA 2. Score final 1-0.

Blois remporte son duel de CFA 2 sur le terrain de Saint-Pryvé-Saint-Hilaire (2-0). Titulaire dans l'entrejeu, Herman Mongomba est passeur décisif sur le second but blésois.

Sans Juvrel Loumingou, qui soigne une luxation à l'épaule, Tarbes

arrache son billet à Luzenac (1-0 après prolongations).

Placés dans le même groupe de CFA 2, Beauvais et Senlis se retrouvaient pour un chaud derby picard. Qui a tourné en faveur d'Yves Owomat et ses coéquipiers (3-0).

Sans Archi Fataki, ménagé, Balma prend son billet face à Saint-Orens (1-0).

Ça passe pour Sénart-Moissy (CFA 2) et Cissé Bassoumba sur le terrain de Noisy-le-Grand (DHR) sur le plus petit des scores.

Même sentence pour Sainte-Genève et Dolan Bahamboula. Les pensionnaires de CFA 2 l'emportent 1-0 à Vitry (PH). Coup de tonnerre au Paris FC, renversé par Fleury-Mérogis (CFA 2) sur le score de 2-0. Eden Massouema était titulaire et a été averti à la 80e.

Fin de parcours pour Thernand Bakouboula et Bourgoïn-Jallieu (CFA 2) éliminés par Misérieux-Trévoux, DHR, sur le score d'un but à zéro.

France, 10^e journée, 1^{re} division

Thievy Bifouma était titulaire lors de la défaite de Bastia à Lille (1-2). Trop discret, a sein d'une équipe assez faiblarde, jusqu'à la 71^e et la réduction du score corse : son centre venu de la gauche



Roulers et son capitaine, Maël Lépicier, l'emportent chez l'USG de Jordan Massengo (droits réservés)

parvient à Diallo, qui trompe Eneyama d'une frappe enroulée en pleine lucarne. Trop court pour reprendre de la tête un centre de Cioni à la 85^e.

Fodé Doré n'est pas entré lors du match nul concédé par Angers face à Toulouse (0-0). Sans Arnold Bouka Moutou, convalescent, Dijon bat Lorient (1-0). Sans être entré en jeu, Dylan Bahamboula a réussi l'exploit d'être averti à la 92^e, juste après le but de Lotiès. Chez les Merlus, Bradley Mazikou n'était pas dans le groupe.

De retour de suspension, Tobias

Badila était titulaire lors du déplacement de Nancy à Bordeaux (1-1). Parfois au bord de la rupture, avec quelques pertes de balle dangereuses, il est proche du but contre son camp (84^e).

Sans Durel Avounou, non retenu, Caen s'incline à domicile face à Saint-Etienne (0-2).

Sans Yhoan Andzouana, non retenu, Monaco corrige Montpellier 6-2 à Louis II. Remplaçant Morgan Poaty a fait son apparition à la 67e, alors que le score était de 3-2 pour l'ASM. Battu par Boschilia sur le 6e but adverse.

Sans Jules Iloki, non retenu, Nantes perd le derby de l'Ouest face à Rennes (1-2).

Au Parc des Princes, Brice Samba junior est resté sur le banc lors du match nul de Marseille face au PSG (0-0). Dans les rangs parisiens, Jonathan Ikoné Nanitamo n'était pas dans le groupe.

Alan Dzabana n'était pas dans le groupe de l'OL, battu à domicile face à Guingamp (1-3).

Au classement, Monaco reprend la seconde place avec 4 points de retard sur Nice, et deux d'avance sur le PSG, 3e avec 20 points. Au 9e rang, on retrouve Angers avec 14 points, devant Lyon et Marseille, 10e et 11e avec 13 points. Dijon est 13e avec 12 points, suivi de Nantes, 11 points, Bastia, Montpellier et Caen, 10 points, alors que Nancy, 6 points, est

avant-dernier

Belgique, 12^e journée, 2^e division

Malgré l'ouverture du score de Fixelles, l'Union-Saint-Gilloise de Jordan Massengo s'incline à domicile face à Roulers (1-2). Massengo était titulaire, comme Maël Lépicier, le capitaine de Roulers. Notons que les Bruxellois ont évolué à dix pendant près d'une demi-heure.

Au classement, Roulers est toujours deuxième, mais revient à un point de Lierse, tandis que l'Union-Saint-Gilloise, 6e, ne compte plus que 2 longueurs d'avance sur Lommel, la lanterne rouge.

France, 12^e journée, 2^e division

Tanguy Ndombélé est entré à la 74e minute lors du match nul concédé par Amiens face au Red Star (0-0). Avec 22 points, les Picards sont seconds, tandis que les Franciliens sont 15^e, avec 10 points de moins.

Grèce, 8^e journée, 1^{re} division

Sans Christopher Samba, blessé, le Panathinaïkos prend un point à Véria (1-1). Avec 11 points, le Pana est 3^e à égalité avec l'AEK et avec 4 longueurs de retard sur l'Olympiakos.

Camille Delourme

NEW WORLD OFFICE

DV LOTTERY VISA Amerique 2016.
Opportunité de vivre, étudier ou travailler aux USA avec la Loterie Américaine.
Tentez vite votre chance !!!!!
Date limite : 07 novembre 2016 à 12 heures.
Contact : 06 802 21 36 / 05 614 56 22
Email : newworldoffice048@gmail.com

LEBENBAY

Immigration USA. Vivre. Travailler ou étudier aux USA. Loterie.
Plus de 50.000 Visas disponibles grâce au diversity Visa (DV)
TEL/ 05 588 69 76 / 06 505 28 25
Adresse : Rond point - la coupole - 59 rue Kimpanzou Mougali Mucodec
Date limite le 7 novembre 2016.



BP 711
Pointe-Noire - Congo
Tél : (+242) 222 94 00 52
Fax : (+242) 222 94 20 42
E-Mail : info@papn-cg.org
Web : www.papn-cg.org

N° 425 /PAPN-DC

Republique du Congo
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire informe la population de Pointe-Noire que l'opération relative à la vente aux enchères des conteneurs en déshérence dans le Port se déroulera ce samedi 29 octobre 2016.

LIEU : Terre-plein SCAC sis sur la route arrière quai D.

HEURE : de 9h00 à 15h00.

CONDITION DE VENTE : achat comptant avec enlèvement immédiat.

Fait à Pointe-Noire, le 18 OCT. 2016

Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe-Noire

Pour le Directeur Général et P/D
Le Directeur Général Adjoint
Bernard Serge César BOUYA
Bernard Serge César BOUYA
Diplômé en Management Portuaire

REGI-BTP

Bâtiment travaux publics,
entretien nettoyage des
bureaux, formation des
conducteurs d'engins, forma-
tion des agents d'entretien et
nettoyage, terrassement
général, local et de masse.
Adresse : AV. Cités des 17
Moukondo B/ville
Tel : 06 671 55 63 /
01 971 55 63
Email : regibtp@gmail.com
RCCM : 15A20018
NIU : P201511000299



REMERCIEMENTS



La famille Ondzanga, Mme Léticia Ondzanga, remercient très sincèrement les parents, amis et collègues, du soutien multiforme qu'ils leur ont apporté lors du décès brutal de leur père, grand frère et grand père, Maurice Ondzanga colonel à la retraite.
L'inhumation a eu lieu le vendredi 21 octobre 2016 au cimetière privé Bouka.
A tous, notre inoubliable gratitude. Que Dieu vous bénisse. Merci.

Le capitaine Francis Abonheous « Fanfan » et Aline Dangoua remercient les parents, amis et connaissances en particulier le ministre Alain Akouala Atipault, l'honorable Jean de Dieu Kourissa, l'honorable Charlotte Opimbat, l'honorable Joseph Salabiedze, le colonel Rémy Ayayos, le colonel Nguimion (chef de corps GPC), le président du club Diables noirs, Kiki Sassou N'Gusso et les amis du beach qui les ont assistés financièrement, matériellement et spirituellement lors des obsèques de leur fils le combattant Benjamin Yannick Abonheous, en service au Groupement paracommando (GPC), décédé le 8 octobre 2016 à Bouambouri dans le département du Pool.



NECROLOGIQUE



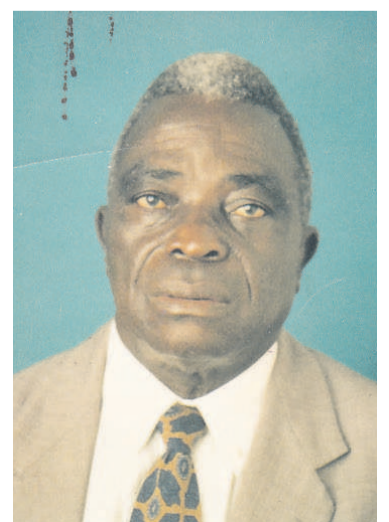
La famille Bounda et les enfants informent parents, amis et connaissances du décès de la veuve Bounda née Ya Kombongo Alphonsine, survenu le 15 octobre 2016.
Le deuil a lieu au domicile familial, n° 12, rue Kouyous à Poto-Poto.
L'inhumation a lieu le jeudi 27 octobre selon le programme ci-après :
-09h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
-10h00 : recueillement au domicile familial ;
-12h00 : messe en la basilique Sainte-Anne du Congo ;
-14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
-16h00 : fin de cérémonie.

La famille TCHIYOMBO représentée par le Docteur LOEMBET Benoit.
La famille MADOUNGOU représentée par Messieurs BATCHI BOUANGA Victor, TATY Joseph, DJEMBO TATY Alphonse, Colonel SARLABOUT Joseph, Madame Cardorelle Florence, Monsieur LOEMBET Désiré et madame MASSANGA MAKAYA Marie Jeanne.
La famille TCHIKONDO représentée par Madame DELLAU Jacqueline, PACKA Florence et Max Toussaint LOEMBA.
Les enfants MOUMBOULI, les enfants MAYORDOME, les enfants BATANGOUNA ont la douleur de vous annoncer le décès de leur fille, mère, sœur et tante, la veuve BATANGOUNA née TOUKOULA Marie Jeanne Agent ATC/CFCO retraitée survenu le samedi 15 Octobre 2016 à 6h30' à l'hôpital général Adolphe Sicé.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial, avenue de l'indépendance, arrêt secrétariat, face au siège de l'arrondissement N°3 Tié-Tié.
Les obsèques auront lieu ce mercredi 26 Octobre 2016 à 15h30' au cimetière familial de Loubou.
Paix à son âme



IN MEMORIAM

26 octobre 1998-26 octobre 2016
Voici dix-huit (18) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre regretté père, grand-père, oncle, grand-frère Daniel Ebina.
En ce jour de triste anniversaire, les enfants et petit enfants prient toutes les personnes qui l'ont connu d'avoir une pensée particulière en sa mémoire.
Le Seigneur a donné le Seigneur a repris. Tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.



AFFAIRE PÈRE GRATIEN

Le lourd verdict !

Le procès du père Gratién a abouti lundi soir sur la condamnation à 27 ans de prison du prêtre accusé d'assassinat et de disparition de cadavre.

Les images ont montré un père Gratién Alibi pétrifié à l'énoncé par le juge Silvero Tafuro de sa condamnation à 27 ans de prison ferme pour l'assassinat, en mai 2014, de Mme Guerrina Piscaglia. Cette paroissienne d'une cinquantaine d'années a disparu le 1er mai 2014 du bourg de Cà Rafaele, près d'Arrezzo, en Toscane où le moine d'origine congolaise était en poste. La dame et son mari Mirko Alessandrini faisaient office de bedeau, et de ce fait fréquentaient indifféremment l'un et l'autre le prêtre congolais. Mais que s'est-il passé ensuite ?

C'est le mystère absolu, qui faisait même espérer un acquittement pur et simple ou, à tout le moins une peine plus légère, de l'homme d'Eglise qui est resté calme jusqu'ici pendant tout le déroulement du procès entamé en décembre dernier. Il continuait de se dire innocent, « serein » et étranger aux faits. Des faits qui ne reposent que dans la reconstitution « brodée » au fil des audiences par le juge Marco Dioni. Selon lui, dame Piscaglia serait tombée follement amoureuse du prêtre qui, fatigué de la repousser en vain et de tenter de lui faire comprendre son statut de prêtre, aurait fini par l'assassiner.

La faiblesse d'une telle trame a été relevée par les avocats de la défense dans leur plaidoirie : « c'est une fable ! », avait dit l'un d'eux, soulignant que jamais dans une affaire de crime,

on n'avait vu un meurtrier tuant par agacement... sauf au far West. Mais cette ligne de défense ne semble pas avoir pesé devant une opinion chauffée à blanc par des médias flairant et détricotant les ingrédients d'un vrai scandale. Pensez donc ! Un curé, une amante, un mari : tout ce qu'il faut pour créer de l'explosion médiatique dans la très catholique Italie !

Cette ligne de défense, pourtant « bétonnée » aussi par l'absence jusqu'ici du cadavre de la victime supposée, ne semble pas avoir fait vaciller les juges qui s'en sont tenus au réquisitoire de Me Marco Dioni. Celui-ci a asséné à longueur d'audiences son « intime conviction » avant de réclamer, il y a trois semaines, les 27 ans de prison que le juge a finalement retenus. Un coup de scène final à l'énoncé du verdict a été la réaction du mari de la disparue, Mirko Alessandrini, un homme phalot qui s'est écrié : « *qu'Alabi nous dise maintenant où est le corps !* »

Cette exigence, dans l'hypothèse de l'innocence du moine, pourrait représenter sa planche de sortie. Car elle pourrait amener à poursuivre et démonter les hypothèses frêles sur lesquelles s'est appuyée l'accusation jusqu'ici. En tout cas, les deux avocats défenseurs, Me Francesco Zacheo et Me Rizieri Angeletti, ont annoncé qu'ils vont poursuivre la bataille. « *Nous ferons appel* » de ce jugement, ont-ils annoncé. « *Justice rendue* », a clamé pour sa part le mari qui a dit son contentement parce que le verdict a été prononcé un 24 octobre, c'est-à-dire le jour même où Guerrina Piscaglia aurait fêté ses 52 ans. Une pure coïncidence ?

Lucien Mpama

SOMMET DE LUANDA

Vers l'entérinement de l'accord issu du dialogue

L'Angola qui accueille, à l'initiative de la Conférence internationale sur la Région des Grands lacs (CIRGL), le sommet international sur la crise politique en RDC a averti, à la veille, ne pas être disposé à remettre en cause le contenu de l'Accord politique tel qu'il a été conclu à la cité de l'UA.

Le sommet international sur la crise en RDC, qui s'ouvre le 26 octobre à Luanda en Angola, à l'initiative de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs sous la supervision de l'ONU et de l'Union africaine, est d'une importance capitale pour le pays. D'aucuns attendent beaucoup de cette rencontre qui devra fondamentalement lever quelques options en rapport avec la situation politique que vit la RDC avec, à la clé, l'accord politique issu du dialogue censé réagir la période transitoire. Face à la pression des occidentaux réclamant la tenue d'un nouveau Dialogue plus inclusif intégrant l'opposition radicale et censé recadrer l'accord de la Cité de l'Union africaine jugé perfectible, les États de la région (Sadc-Cirgl) pensent faire cause commune pour défendre leurs intérêts respectifs. En cela, la réunion de Luanda apparaît comme une opportunité pour les pays de la Cirgl de réaffirmer leur autonomie face à une ingérence occidentale devenue de plus en plus expressive. Les États membres de la Cirgl et de la Sadc pourront ainsi scruter l'accord politique ayant sanctionné le dialogue national en RDC en jugeant sa conformité avec l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région paraphé le 24 février 2013 d'où il tire toute sa substance. Cet accord-cadre, on le sait, avait fixé une série d'engagements à respecter tant par la RDC que par les États de la région dans le but de promouvoir la crédibilité, le développement politique et institutionnel, la sécurité intérieure et transfrontalière, la bonne gouvernance et les droits de l'homme. En organisant le dialogue qui a abouti à un consensus politique quant à la gestion de la transition, la RDC a respecté un des prescrits dudit ac-

cord-cadre quand bien même il aura pêché par un déficit d'inclusivité. Là-dessus, la tendance est à l'entérinement des décisions prises, écartant de fait toute perspective d'un deuxième round des discussions comme le réclame la communauté internationale, le Rassemblement et une partie de la société civile.

Le ton a déjà été donné la veille par l'hôte du sommet, l'Angola, qui par la bouche de son ministre des Affaires étrangères, a prévenu que cette rencontre n'aura pas pour vocation de remettre en cause le contenu de l'Accord politique tel qu'il a été conclu à la cité de l'UA. C'est autant dire que pour l'Angola, il n'y aura donc pas de nouveau dialogue, ni de nouvelle date des élections. « Le dialogue a été assez ouvert. Tous les partis ont été conviés. Naturellement, il y a des rassemblements qui n'y étaient pas. Donc, je crois que l'accord reste ouvert et que toutes les autres parties de l'opposition qui n'y ont pas participé peuvent ensuite se joindre à ce dialogue. Mais je crois que ce qui a été signé, on est obligé de l'accepter et ensuite de les aider à aller vers la paix », a déclaré Georges Chikoti à l'ouverture de la réunion ministérielle préparatoire de la 7e réunion de haut niveau du mécanisme régional de surveillance de l'accord-cadre.

Une façon de dire que les critiques de la communauté internationale et de l'Union européenne en particulier, qui en appellent à un nouveau dialogue plus inclusif élargi au Rassemblement et à la tenue de la présidentielle d'ici 2017, risquent de ne pas avoir d'échos à Luanda. De quoi doucher vraiment les espoirs des leaders du Rassemblement qui misaient sur la présence des chefs d'État de la région à Luanda de sorte à imposer un nouveau dialogue plus inclusif en RDC. À tout prendre, la communauté internationale voudrait, à travers ce sommet de Luanda, se saisir du dossier politique du grand Congo et tenter de trouver une voie de sortie pour lui éviter le chaos qui se profile à l'horizon du 19 décembre.

Alain Diasso

L'APRÈS DIALOGUE

La NSCC prévient sur une éventuelle crise institutionnelle

Cette plate-forme de la société civile exhorte, par ailleurs, le président de la République à rompre son silence au sujet des spéculations entourant la fin de son second et dernier mandat ainsi que sa possible candidature à un troisième mandat.

Les réactions se poursuivent au sujet de l'accord du camp Tshatshi. Ce dernier divise la classe politique mais aussi la société civile dont les membres n'émettent pas sur la même longueur d'ondes. Le contenu de l'accord pose problème dans certains de ses libellés. À la Nouvelle société civile congolaise (NSCC), l'on ne cache pas son dépit face à cet accord qui n'aurait, en somme, rien résolu de fond concernant la crise dans laquelle le pays se trouve emporté. La NSCC prévient d'ores et déjà sur le risque d'une crise institutionnelle et constitutionnelle de légitimité que court la RDC dans un avenir proche à la

suite de la non-organisation des élections présidentielle et législatives nationales, telle que préconisée par la Constitution d'ici fin de l'année 2016.

La NSCC a fait savoir, par la voix de son coordonnateur Jonas Tshombela qui a tenu un point de presse le 24 octobre, que des institutions telles que le Sénat, les assemblées provinciales et les gouvernements provinciaux sont largement au-delà de leurs mandats. La non-tenue des scrutins dans les délais constitutionnels n'a fait qu'exacerber une situation tendant au dérèglement du fonctionnement des institutions ne jouissant d'aucune légitimité, avertit la NSCC qui redoute le pire. Aussi préconise-t-elle, en guise de prévention, l'accélération de l'organisation des élections présidentielle et législatives nationales couplées d'ici fin 2017, puis dans un délai court (soit soixante jours) celle des élections provinciales, sénatoriales et des gouverneurs et vice-gouverneurs de

provinces. Dans le même ordre d'idées, cette plate-forme de la société civile, exhorte la Ceni à publier en priorité le calendrier global de toutes les opérations électorales ainsi que le budget y afférent, en tenant compte des aspirations de la population et du contexte sociologique fort agité du pays. Sur le chapitre du Dialogue, la NSCC suggère la tenue d'une deuxième phase des discussions l'implication de toutes les forces politiques et sociales majeures du pays pour la relance du processus électoral et la gestion de la période allant du 19 décembre 2016 au 19 décembre 2017.

Enfin, la NSCC exhorte le président de la République à rompre son silence au sujet des spéculations entourant la fin de son second et dernier mandat ainsi que sa possible candidature à un troisième mandat qui, d'après cette association, serait en violation de l'article 220 de la Constitution.

A.D.

SUD-KIVU

Bukavu et ses environs secoués par un tremblement de terre

Ce tremblement de terre est le deuxième en l'espace d'environ un mois dans cette ville.

Un tremblement de terre a été observé la nuit du 24 au 25 octobre à Bukavu et ses environs. Des sources locales ont fait observer sur radiookapi.net que les secousses ont été ressenties au tour de 1h30, heure locale. Les volcanologues et chercheurs du Centre des recherches scientifiques de Lwiro (CRSN) ont précisé sur la radio onusienne qu'il s'est agi d'un séisme d'une magnitude de 4,8 à l'échelle de Richter et d'une profondeur de 10 km. De l'avis de ces scientifiques, l'épicentre de ce tremblement de terre se trouverait au nord-est de Bukavu.

Toutes ces informations concordantes n'avaient pas déploré, au moment de leurs interventions sur la radio onusienne, des dégâts matériels, ni de pertes en vies humaines dans le chef-lieu de la province. Il est, en effet,

rappelé que ce tremblement de terre est le deuxième en l'espace d'environ un mois à Bukavu. Le dernier en date étant celui intervenu le 23 septembre et qui avait occasionné des morts et d'importants dégâts matériels.

Le CRSN avait établi que le séisme qui avait secoué la ville de Bukavu en septembre 2016 était de magnitude 4,8 et que son épicentre se trouvait au Rwanda. On note, par ailleurs, que les séismes sont fréquents au Sud-Kivu. Le 11 septembre 2016, la secousse qui a fait 19 morts dans le nord-ouest de la Tanzanie voisine avait également été ressentie à Bukavu. Au mois de février 2008, un tremblement de terre avait également frappé la région faisant sept morts au Sud-Kivu et 38 au Rwanda. Des centaines de personnes avaient été blessées dans les deux pays, où le séisme avait surpris les fidèles dans les églises.

Lucien Dianzenza

SONDAGE

Justin Kalumba et Michel Bongongo plébiscités meilleurs ministres des gouvernements Matata

Les autres ministres sortis du lot sont Raymond Tshibanda, Félix Kabange, Fridolin Kaswashi et Willy Makiashi.

La signature de l'accord marquant la fin du dialogue congolais est synonyme de la fin du mandat de l'équipe Matata. Autrement dit, l'heure du bilan a sonné pour chaque ministre. C'est l'occasion choisie par le Points pour publier un nouveau sondage consacré au bilan de chaque ministre vu par l'opinion. Le sondeur classe ressort deux catégories des ministres ayant marqué l'époque Matata. La première est constituée de ceux ayant pris part aux équipes Matata I et II tandis que la deuxième regroupe ceux ayant marqué Matata II après l'avoir rejoint en 2014.

La première catégorie est dominée par le ministre des Transports dont les actions demeurent visibles depuis son entrée en fonction en 2012. Il bénéficie notamment des effets positifs du changement observé dans le secteur du transport en commun avec les bus Transco et « esprit de vie ». Aussi, il jouit des effets positifs de la réhabilitation Train urbain, Congo Airways, bateau Kokolo ; bateau Ngungu. Pour les sondés, Kalumba Mwana Ngongo fait un carton plein dans son secteur. À cet effet, il cite également l'importation d'un lot important des voitures des trains devant permettre à la SNCC et la SCTP de se relancer. Le ministre des Transport est donc le ministre le mieux coté des gouvernements Matata I et II avec une moyenne de 70,8%.

Diplomatie agissante

Le deuxième secteur le mieux animé est la diplomatie où des résultats positifs ont été récoltés depuis 2012. L'implication du ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, pour la tenue du sommet de la Francophonie, la résolution par voie diplomatique, de la crise dans l'est de la RDC,



Michel Bongongo

l'action pour calmer les dérives de la Monusco ; la mise en place des nouveaux passeports diplomatiques ainsi que plusieurs autres actions menées sur le plan diplomatique justifient le choix des sondés. Sa cote moyenne est de 68,5% pour sa participation aux deux équipes du gouvernement.

Le secteur social est resté dominé par le ministre de la Santé, Felix Kabange, dont la lutte engagée dans le secteur de la pharmacie et les répliques efficaces contre les épidémies (fièvre jaune, ébola,...) ont été largement saluées. Il doit sa visibilité notamment au réconfort apporté aux malades ayant demandé une prise en charge médicale pour des soins à l'étranger et les mesures préventives prises. À la fois politique et technocrate, Il est parmi les rares ministres dont la visibilité sur le terrain ne fait l'ombre d'aucun doute. Il jouit d'une moyenne de 62,7%.

Il est suivi de Lambert Mende Omalanga, ministre du gouvernement Matata I et II le plus suivi grâce à ses différentes interventions en faveur de la majorité prési-

dentielle. Malgré les critiques contre certaines de ses interventions, les sondés restent unanimes quant à son action qui a servi utilement le gouvernement et, dans une certaine mesure, la République. Il réalise 57% de moyenne et se trouve à la quatrième place.

Le ministre des ITPR, Fridolin Kaswashi, arrive à la cinquième marche avec 59%. À son actif, la réhabilitation de plusieurs routes dont le boulevard du 30 Juin, le boulevard Congo-Japon (ex-Poids lourd), les avenues dans les communes des Ngiri-Ngiri, Bandalungwa. D'autres œuvres dans le cadre de la révolution de la modernité sont mises dans sa gibecière.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Initiation à la citoyenneté, Maker Mwangi Famba, est crédité de 52%. Il clôture cette liste des ministres ayant marqué les deux équipes Matata. Ces actions restent pourtant trop critiquées à la suite de la détérioration de la qualité de l'enseignement dans son secteur ou les diplômés s'obtiennent comme une carte de crédits d'appel téléphonique. Cependant, il jouit d'une certaine opinion à la suite de la célérité qui caractérise la correction de l'examen d'État et la publication des résultats.

Deuxième catégorie

Michel Bongongo est resté le champion incontesté de la deuxième catégorie grâce au démantèlement des réseaux de coulage dans la paie des fonctionnaires de l'État, action ayant permis au Trésor publique de récupérer un manque à gagner qui sert actuellement au paiement des « NP ». À en croire les syndicalistes des entreprises pu-



Justin Kalumba Mwana Ngongo

bliques, il est le seul ministre à avoir établi le dialogue entre l'employeur et les fonctionnaires à la grande satisfaction de l'opinion. Les sondés lui reconnaissent également les valeurs chrétiennes qui font de lui le ministre incorruptible du Gouvernement MATATA II. Il jouit d'une cote de 82%.

A sa suite, Willy Makiashi, vice-Premier ministre en charge de l'Emploi. Très investi dans la recherche des solutions dans son secteur. Ses différentes actions n'ont pas laissé indifférente l'opinion même s'il n'a été présent que dans la deuxième équipe Matata. Il s'est construit une personnalité dans l'opinion kinoise et continue à bénéficier d'un soutien sans faille de sa base politique. Classé deuxième sur la liste des ministres nommés dans le gouvernement Matata II, il réalise 61%. Il est suivi du ministre de l'Économie, Modeste Bahati Lukwebo (55%) et de Théophile Mbemba, ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire qui réalise 54% pour les différentes réformes initiées dans son secteur qui jadis était trop plongé dans la médiocrité.

Jeannot Kayuba

CRISE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le malaise s'empare du système bancaire

Après l'installation d'un Comité d'administration provisoire à la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac) le 31 mai 2016, la Banque centrale du Congo (BCC) a pris la même mesure à l'encontre de la Mecreco, un réseau réunissant une vingtaine de coopératives disposant des points de service dans six provinces de la RDC. Comme pour la troisième banque du pays mise sous tutelle administrative, la BCC a initié également des poursuites judiciaires contre l'ancienne équipe dirigeante de la Mecreco pour des malversations signalées. Analysant profondément le phénomène à l'échelle africaine, les experts constatent une nette augmentation des banques en difficulté dans la région au cours de l'année 2016.

L'annonce de la mise sous tutelle administrative de la Mecreco et

les poursuites engagées contre l'équipe dirigeante contribuent davantage à l'effritement de la confiance des Congolais en leur système financier. Depuis plus d'une semaine, il était impossible aux clients de cette coopérative d'accéder à leurs comptes à travers les différentes filiales dont celles qui sont implantées solidement dans l'est de la RDC. Dès son arrivée, l'équipe de la BCC a cherché à réunir toutes les informations financières possibles pour établir un diagnostic. Il s'agit, notamment, de définir l'importance de la crise de liquidité et de permettre aux clients désabusés de reprendre rapidement avec les opérations financières. Un plan de redressement de la coopérative devra être mis en oeuvre ainsi que des mesures supplémentaires annoncées dans les 45 jours après la mise sous tutelle, a-t-on appris d'une source indépendante. Une pression à l'échelle afri-

caine

La RDC n'est pas le seul pays africain où les banques éprouvent des difficultés depuis un certain temps. Des cas similaires sont signalés en Ouganda, avec la récente mise sous administration provisoire de la Crane Bank. Cette banque possède une quarantaine d'agences opérant sur l'étendue de l'Ouganda. Elle a enregistré des pertes considérables au cours de l'exercice 2015. D'autres banques ont connu des difficultés considérables, notamment au Mozambique et au Nigéria. Prenant le Kenya, les difficultés d'Imperial Bank ont poussé le gouvernement kenyan à encourager un rapprochement des banques pour éviter de disparaître. Quant au gouvernement nigérian, il a invité les banques à trouver des solutions alternatives au renflouement de l'État. L'Angola, pour sa part, a connu un besoin de recapitalisation

des banques estimé à plus de 4 milliards de dollars US. Il faut parler de la Zambie où il s'est posé avec acuité une urgence de venir en aide aux banques au cours des neuf premiers mois de 2016. L'on évoque également la hausse de l'encours des créances douteuses sur les bilans des quatre grosses banques sud-africaines. Comme quoi, l'Afrique est en train de s'interroger sur les perspectives d'avenir dans un secteur qui a connu une fulgurante ascension ces dernières années.

Réactions des expert

Il existe une explication à cette crise qui frappe durement les banques africaines. D'abord, expliquent les experts, l'Afrique au Sud du Sahara collecte l'essentiel de ses revenus de la vente des ressources naturelles. Avec la chute des cours mondiaux des matières premières, la région fait face à d'énormes défis

économiques et monétaires. En effet, après des années de croissance galopante, la crise a stoppé un élan en Afrique. Et en perdurant de la sorte, les effets n'ont été que plus dévastateurs pour la région. Cela a entraîné une baisse des revenus, une hausse de l'inflation et une réduction des investissements.

Du côté congolais, l'on invite le gouvernement à réfléchir profondément sur la qualité de la croissance et, surtout, ses retombées sur le social. Le niveau de croissance doit se situer dans les deux chiffres et sur une longue période pour espérer en récolter les fruits. Sur le plan financier, cette croissance permettra un meilleur accès au crédit pour accroître les activités économiques. Au-delà, le pays doit arriver à maintenir la stabilité des principaux indicateurs macro-économiques dont le taux d'inflation et le taux de change.

Laurent Essolomwa

INSALUBRITÉ AU MARCHÉ DE L'OCH

L'AANC réagit à la manifestation des élèves du lycée commercial

Joint au téléphone le 25 octobre, le coordonnateur de l'Association avenir de notre communauté (AANC), Gilles Wilfrid Loumingou, a affirmé que la situation relative à l'opération d'assainissement du marché OCH aux heures non conformes par rapport au déroulement des cours au lycée a causé des odeurs nauséabondes qui ont provoqué une vive réaction des élèves.

Pour Gilles Wilfrid Loumingou, cette école vivait déjà sous le climat malsain depuis un bon moment. L'entretien de ce jour réalisé sans tenir compte des accords conclus à cet effet, à savoir assainir ledit marché après les cours, a pollué l'air qui a mis les élèves, les enseignants et l'administration mal à l'aise. Le coordonnateur de l'AANC

pense que son association s'emploie à apporter sa pièce à l'édifice pour une bonne éducation des jeunes. Pour ce faire, elle ne peut pas restée en marge des situations malheureuses qui pourraient advenir dans les lieux d'apprentissage. Il a souhaité se prononcer pour un dénouement rapide de cette situation afin de permettre que la formation dans ce site se fasse désormais dans les meilleures conditions d'hygiène. Gilles Wilfrid Loumingou, l'un des responsables de cet établissement scolaire, a indiqué : « Si cette situation est arrivée, c'est parce qu'il a manqué le respect des accords établis entre les partis, caractérisés par l'application des plannings et les méthodes adéquates selon les normes d'entretiens et de qualité liées à la gestion des déchets présents



Gilles Wilfrid Loumingou, coordonnateur de l'AANC

au marché ».

Par ailleurs, à l'endroit des élèves dudit établissement, le coordonnateur de l'association a rappelé l'un des messages de moralisation et de conscientisation qu'il leur avait adressé lors de la rentrée des classes: «

Lorsque vous portez la tenue scolaire, elle vous honore, honorez-la aussi à votre tour. Lorsque que vous portez la tenue scolaire, une fois de plus, la République tout entière vous honore puisque vous êtes la République de demain, donc honorez la République vous aussi ».

Avant de terminer, Gilles Wilfrid Loumingou a néanmoins souhaité que dans l'avenir, les élèves puissent éviter de telles réactions spontanées. Car le faire, c'est être passible de sanctions. On n'est donc pas obligé d'agir de la sorte tant qu'il y a l'autorité scolaire présente et jugée responsable

pour répondre à toutes ces situations à l'école. « Les élèves ne devraient donc pas laisser les sentiments de colère de prendre le dessus quelle que soit la nature du problème. », a indiqué l'orateur. Soulignons que pour le coordonnateur de l'AANC, les élèves sont une élite à mi-chemin de leur cursus universitaire et de leurs objectifs. Car leur activité de l'heure devrait être à la quête et au perfectionnement de leur pensée, grâce à la formation nécessaire à leur préparation pour le grand rendez-vous du pays. L'école est donc, pour la jeunesse, un défi au quotidien par lequel elle devrait coûte que coûte surmonter. C'est donc la raison de sa présence en ce lieu de transfert de savoir et non pas ailleurs.

Faustin Akono

VIE ASSOCIATIVE

Congo Business club se structure

L'assemblée générale constitutive de l'association Congo Business club tenue à Pointe-Noire, le 24 octobre, sous la direction de Tay Godwin, initiateur du projet, a adopté les statuts et la proposition du bureau provisoire avant la prochaine réunion qui va mettre en place les instances dirigeantes. L'activité a eu lieu en présence de Laurent Tchissambou, vice-président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, des représentants d'entreprises et des invités.

Née en marge du Forum Africa 2016 tenu en septembre 2016 à Paris, Congo business club a posé ses premiers jalons lors de cette rencontre internationale en se positionnant comme un partenaire sûr dans le développement des entreprises congolaises tournées vers l'international. « Nous avons souhaité que Congo Business club soit un espace de rencontres, d'échanges, de formation, de développement.



Tay Godwin présentant le projet /Crédit photo «Adiac»

Nous ambitionnons surtout de favoriser et pérenniser la croissance des entreprises congolaises aussi bien au niveau national qu'international. Pour ce faire, notre premier objectif est d'être un espace de conseils, d'écoute et d'accompagnement, d'outillage des entreprises et des entrepreneurs », a dit Tay Godwin. Et d'ajouter : « Au regard de l'internationalisation du monde des affaires, il est d'intérêt pour tout entrepreneur de se mettre à la hauteur de cette donne et répondre ainsi aux exigences et attentes des partenaires. Ainsi, cet accompagnement que le club propose passe par la

formation, la remise à niveau, le suivi, la structuration de vos projets, vos recherches de financement et de votre structure. Le club se propose d'accompagner les chefs d'entreprises lors de leurs différents voyages d'affaires ». Congo business Club, qui a une vocation internationale, veut être présente au quotidien aux côtés des entreprises et de leurs chefs en leur fournissant différentes informations nécessaires à leur développement (points d'information, newsletters). Le club va aussi œuvrer dans la promotion de l'entre-

preneuriat féminin. Il a également pour ambitions de mettre en place une plate-forme de promotion de produits et services. « En collaboration avec la Chambre consulaire de Pointe-Noire, nous essayons de mettre en place une base de données avec des éléments statistiques pour connaître les marchés, les produits, etc. » Dans moins d'un mois sera organisée l'assemblée plénière qui va adopter le règlement intérieur et mettre en place le bureau exécutif de l'association.

Hervé Brice Mampouya

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo

BRÈVES INTERNATIONALES

❑ **IRAK** - Les forces d'élite irakiennes se rapprochaient mardi de l'est de Mossoul avec le soutien de la coalition internationale, dont les responsables se réunissent à Paris pour accentuer la lutte contre le groupe Etat islamique (EI).

❑ **RWANDA** - Pascal Simbikangwa, premier condamné en France pour sa participation au génocide au Rwanda de 1994, était de nouveau face à la justice mardi aux assises de Bobigny, près de Paris. Le procès en appel de Pascal Simbikangwa, condamné en première instance à 25 ans de réclusion pour participation au génocide rwandais, intervient après de nombreuses condamnations prononcées dans le monde pour des faits liés aux massacres de 1994.

❑ **NAIROBI** - Au moins 12 personnes, 11 hommes et une femme, ont été tuées mardi à Mandra dans une attaque à l'explosif menée par les islamistes somaliens shebab, la deuxième en moins d'un mois dans cette ville du nord-est du Kenya frontalière de la Somalie.

❑ **BRUXELLES** - Les négociations se sont poursuivies mardi entre Belges, d'une part, et entre le gouvernement belge et l'Union Européenne de l'autre, pour tenter de débloquent la signature de l'accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada (CETA), la Wallonie refusant toujours d'entériner le traité commercial UE-Canada

❑ **BANGUI** - Quatre civils ont été tués et 14 personnes blessées lors de violences à Bangui où un collectif de la société civile centrafricaine avait appelé à une journée «ville morte» pour demander le retrait de la force de l'ONU (Minusca), accusée de «passivité» face aux groupes armés. La France a dénoncé mardi «les provocations et attaques» contre la Minusca.

❑ **ABIDJAN** - Simone Gbagbo, l'ex-première dame de Côte d'Ivoire, a refusé mardi de comparaître à son procès à Abidjan pour crimes contre l'humanité sur le conseil de ses avocats qui avaient annoncé la veille qu'ils suspendaient leur participation en raison de l'impossibilité de faire témoigner certaines personnalités.

❑ **NIGER** - Le groupe rebelle des Vengeurs du delta du Niger (NDA) a revendiqué mardi la destruction d'un oléoduc de la compagnie Chevron dans le sud du Nigeria. L'attaque intervient à quelques jours de pourparlers prévus avec des membres du gouvernement pour faire cesser les actes de sabotage contre les installations pétrolières du pays.

❑ **ADDIS-ABEBA** - Un des rares médias indépendants éthiopiens, le mensuel Addis Standard cessera de paraître fin octobre, ne parvenant plus à trouver d'imprimeur et de distributeur en raison de l'état d'urgence décrété en Ethiopie le 9 octobre.

❑ **CPI** - Le président de l'Assemblée des Etats parties au traité fondateur de la CPI a appelé lundi à «trouver un consensus» avec les Etats africains critiques, soulignant que le retrait annoncé par l'Afrique du Sud et le Burundi ne serait effectif que dans un an.

❑ **NIAMEY** - Le gouvernement nigérien a supprimé les postes militaires installés dans les zones d'accueil des réfugiés maliens, les jugeant trop vulnérables, dix jours après l'attaque jihadiste qui a coûté la vie à 22 soldats assurant la sécurité de réfugiés dans le sud-ouest du Niger, ont déclaré lundi des responsables de la sécurité.

AFP

FÉCOKA-AMA

La participation du karaté congolais aux JO 2020, un défi pour le nouveau bureau

Réélu à la tête de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) pour un nouveau mandat de quatre ans, Dominique Ondzé s'est engagé à relever un défi de taille : la participation des karatekas congolais aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2020

« Notre objectif, c'est la participation du karaté congolais aux Jeux Olympiques 2020. Participer à ces Jeux en est une chose, mais en sortir honorer en est une autre. Voici pourquoi, notre mission entre 2016 et 2020 sera un véritable combat de kamikaze », a commenté Dominique Ondzé dit Doukaye dans ses premiers mots après sa réélection, puisque son challenger Romain Fernand Ondono s'était retiré après la présentation de son programme.

Le président réélu a souhaité le développement sportif qu'après la phase des résultats qu'il entend pérenniser, l'heure était venue pour imprimer maintenant une discipline rigoureuse dans l'encadrement des budokas et dans la transparence dans la gestion de la chose publique. Il s'agit pour lui, de bannir les appétits générés par la folie de la victoire au profit de l'efficacité.

« Partir de 2016 jusqu'en 2020 sera un long parcours qui nous imposera un nouveau comportement si nous voulons sortir de Tokyo avec succès. C'est-à-dire gagner des médailles, comme nous l'avions promis avant de le réaliser pendant les 11èmes Jeux africains. Voici tout le sens que nous donnons à notre mandat », a-t-il dit. Et d'ajouter : « C'est sur des comportements de civisme avec des notions bien maîtrisées du sport que le Congo pourrait réussir son entrée à l'olympisme en 2020 à Tokyo, au Japon. »

Le président de la Fécoka-Ama a également décidé de placer le karaté féminin parmi les priorités. Le travail commencera, d'après lui, par des appels au niveau de l'informel jusqu'à réactiver les athlètes qui ont raccroché pour des diverses raisons. « Le karaté féminin sublimé hier par de grandes valeurs

a subi un coup très dur entre 2006 et 2012... la courbe tracée depuis 2013 devrait et doit être maintenue afin d'éviter sa décroissance », a-t-il souligné.

Dominique Ondzé sera aidé dans l'exercice de ses fonctions par cinq vice-présidents à savoir: Louis Ondongo; Synphorien Montolé; Jean Mongo Tselan; Seraphin Ndion et José Mopanga Nzéngui. Le secrétariat général est assuré par Guy Patrice Okemba avec pour adjoint Yves Nkumu. Jean Claude Itoua et Emmanuel Itoua, assument respectivement les fonctions de trésorier général et trésorier adjoint. Jean Barthélémy Kaya Biassala, Maxime Ngoro Odou, Mariam Ndéké, Ludovic Attypo et Bernard Itoua Iyolo sont les membres du bureau. Le commissariat aux comptes est dirigé par Hilaire Ibombo. Patrick Benjamin Ondongo et Audrey Ignanga sont ses collaborateurs.

Retenons qu'au cours de cette assemblée générale électorale, la Fécoka-Ama a mis en place un conseil fédération de 95 membres.

James Golden Eloué

FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

Les présidents réélus sans suspense...

Les candidats aux postes de président qui n'avaient pas de concurrents ont été reconduits, succédant ainsi à eux-mêmes. Il s'agit notamment des fédérations de: Volleyball, de Wushu (Kung-Fu), de la Boxe des pharaons rénovée et de l'escrime.

Jean Claude Mopita au volleyball

L'unique candidat à sa succession, comme ceux des autres Fédérations précitées, Jean Claude Mopita a bénéficié de la confiance renouvelée des volleyeurs qui lui ont accordé quatre ans de temps additionnel. Il présidera donc aux destinées du volleyball congolais jusqu'en 2020, année de la fin de l'olympiade qui vient de commencer. Dévoilant les actions à mener pour ce troisième mandat, Jean Claude Mopita a promis organiser les états généraux du volleyball congolais. Un travail qui selon lui, permettra d'identifier les goulots d'étranglement afin de proposer des solutions aux différents problèmes auxquels la discipline est confrontée. La création des centres de formation des jeunes (filles et garçons), l'implantation du volleyball en milieu scolaire font partie des priorités inscrites dans l'agenda du président ré-

élu. « Nous avons beaucoup fait et beaucoup restent à faire pour propulser davantage le volleyball », a déclaré Jean Claude Mopita, qui s'est dit satisfait des performances du mandat écoulé avec à la clé la médaille d'argent de l'équipe nationale masculine aux onzièmes Jeux africains.

Jean Samba à la Boxe des pharaons

Le rénovateur de la boxe des pharaons brigue un second mandat à la tête de la fédération née lors de l'olympiade passée, puisque la discipline a été longtemps affiliée à la Fédération congolaise de Karaté et arts martiaux affinitaires en qualité d'association sportive. Quatre ans de plus sont accordés à Jean Samba pour poursuivre l'œuvre amorcée. « Nous allons continuer la vulgarisation de la discipline non seulement au niveau national mais aussi au plan international », a ex-

pliqué Jean Samba. La Fédération congolaise de Boxe des pharaons rénovée veut participer aux échéances sportives en tant que sport de compétition et non de démonstration comme ce fut le cas lors des onzièmes Jeux africains. Pour cela, il faudrait que la discipline soit pratiquée au moins dans cinq pays. D'où la nécessité de sa vulgarisation au-delà des frontières nationales.

Stève Kouma au Wushu

A la tête de la Fédération congolaise de Wushu depuis deux ans, Stève Kouma a été reconduit à la présidence de cette discipline. Vulgariser davantage ce sport, est l'une des actions qu'il mènera. Un accent particulier sera par ailleurs mis sur la formation des athlètes, afin de constituer une équipe nationale compétitive puisqu'en 2017, le Congo pourrait participer à la coupe du monde du Wushu en Chine. A l'escrime, sans surprise, le président Albert Kaya a été réélu pour un troisième mandat.

Rominique Nerplat Makaya